



# Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

ARMP  
Agence de Régulation  
des Marchés Publics

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland  
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS  
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

**CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS**  
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender

N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016

MO ou MOD / CA or DCA : ARMP

Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

II- Quittance / Receipt

N° / No. : 16092369

Date et lieu : 09/06/2016  
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :  
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A  
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845  
Adress, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCGSG4125  
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua le 09/06/2016  
Done at

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: www.pridesoft.arp.cm/cne SMS: 695539718 Site web: www.arp.cm

Le CNE  
ELECTRONIQUE  
est désormais disponible !  
(e-CNE)

Accès Facile  
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

EDUCATION

02

SANTE PUBLIQUE

02

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

ECONOMIE

01

INFRASTRUCTURE

08

ADMINISTRATION

19

N° 1135

31 Aout 2016

31 August 2016

21H29/9:29 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@arp.cm](mailto:infos@arp.cm)  
Internet : [www.arp.cm](http://www.arp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	<b>Reference</b> <a href="#">19/AONO/CIPM/CAD5/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PBOCEDURE D'URGENCE N°19/AONO/CIPM/CAD5/2016 DU 26 AOUT 2016 POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE AU PROFIT DE LA MAIRIE DE DOUALA V <b>Date de cloture</b> 23-09-2016	
2	<b>Reference</b> <a href="#">N° 018/A0NO/CS/CIPN1/2016 du 22 AOUT 2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°018/A0NO/CS/CIPN1/2016 DU 22 AOUT 2016, POUR LES TRAVAUX (L'EXTENSION DE L'HÔPITAL DE RÉFÉRENCE DE SANGMELIMA, COMMUNE DE SANGMELIMA, DÉPARTEMENT DE DJA ET LOBO, EN TROIS (03) LOTS. LOT 1: CONSTRUCTION D'UN COIN CHAPELLE POUR LES OFFICES RELIGIEUX A L'HOPITAL DE RÉFÉRENCE DE SANGMELIMA. LOT 2: REVETEMENT DU PAR UN MATERIEL APPROPRIÉ À L'HOPITAL DE RÉFÉRENCE DE SANGMELIMA. LOT 3: CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE POUR LA SÉPARATION ENTRE LA MORGUE ET LES AUTRES INSTALLATION DE L'HOPITAL DE RÉFÉRENCE DE SANGMELIMA, CONSTRUCTION DES CARNIVEAUX DES ALLÉES EN PAVÉS ET D'UN TOTEM À L'ENTRÉE DE L'HOPITAL DE RÉFÉRENCE DE SANGMELIMA. <b>Date de cloture</b> 12-09-2016	
3	<b>Reference</b> <a href="#">015/AAONO/CAMWATER/DG/CIPM/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AAONO/CAMWATER/DG/CIPM/2016 DU 30/08/2016 POUR LA FOURNITURE DE TUYAUX PVC DN 200 PN16 PRESSION A JOINTS AUTOMATIQUES A LA CAMWATER EN VUE DES TRAVAUX DE MAILLAGE DU RESEAU D'EAU POTABLE ENTRE LES CARREFOURS JOUVENCE ET ROND POINT DAMASE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE :2016 IMPUTATION N°: 3021911-01-003-0004-000581-23918000 <b>Date de cloture</b> 30-08-2016	
4	<b>Reference</b> <a href="#">N°03/A0NO/C-DJO/CIPM/2016 DU 02/08/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/A0NO/C-DJO/CIPM/2016 DU 02/08/2016 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION (GROS OEUVRE) D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE DANS LA COMMUNE DE DJOUM 1 — CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE MELLEEN BULU <b>Date de cloture</b> 02-09-2016	
5	<b>Reference</b> <a href="#">N°04/A0NO/C-DJO/CIPM/2016 DU 02/08/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/A0NO/C-DJO/CIPM/2016 DU 02/08/2016 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION (GROS OEUVRE) D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE DANS LA COMMUNE DE DJOUM 1 — CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NKOLAFENDEK <b>Date de cloture</b> 02-09-2016	
6	<b>Reference</b> <a href="#">28/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/SPM/2016</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°28/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/SPM/2016 DU 23 AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DES ROUTES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE MOMBO, ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. <b>Date de cloture</b> 14-09-2016	



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**7** **Reference** [29/AONO/PR/MINIVIAP/DRLT/DDMGO/SPM/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE 29/AONO/PR/MINIVIAP/DRLT/DDMGO/SPM/2016 DU 23 AOÛT 2016 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DES ROUTES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE BARÉ, ARRONDISSEMENT DE BARÉ-BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

**Date de cloture** 14-09-2016

**8** **Reference** [030/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/CDPM/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°030/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/CDPM/2016 DU 29/08/2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION D'ADDUCTION D'EAU POTABLE A MOUANKO CENTRE-MALIMBA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : DOTATION GENERALE DE LA DECENTRALISATION EN INVESTISSEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2016.

**Date de cloture** 21-09-2016

**9** **Reference** [N°29/AONR/MINESUP/CMPM/2016 DU 30 AOUT 2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°29/AONR/MINESUP/CMPM/2016 DU 30 AOUT 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET LA MAQUETTE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE DE LA FACULTÉ DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES DE L'ANNEXE DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ 2 À EBOLOWA (SITE DE METYIPKWALE).

**Date de cloture** 20-09-2016

**10** **Reference** [N°013BIS/AONO/CS/ CIPM-CS/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°013BIS/AONO/CS/ CIPM-CS/2016 DU 22 AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 BLOCS LATRINES DE 06 COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE SANGMELIMA. LOT UNIQUE : CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE AU CETIC DE MEYOMADJOM CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE À EP MEKOMO ESSE CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE AU LYCÉE DE MEYOMADJOM CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE AU CETIC DE MEZESSE CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE EP EFOULAN YEMVAK

**Date de cloture** 12-09-2016

**11** **Reference** [N°015/AONO/CS/ CIPM-CS/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/CS/CIPM-CS/2016 DU 22 AOUT 2016 POUR L'INSTALLATION D'UN RESEAU ELECTRIQUE EN PHOTOVOLTAÏQUE A L'HOPITAL DE REFERENCE DE SANGMELIMA.

**Date de cloture** 12-09-2016

**12** **Reference** [77/AONO/CUD/CIPM/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°77/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 31 AOUT 2016 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE PARACHEVEMENT DE LA STABILISATION DE L'ÉBOULEMENT DE L'UNIVERSITE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA — EXERCICES 2016 ET SUIVANTS

**Date de cloture** 22-09-2016

**13** **Reference** [78/AONR/CUD/CIPM/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 78/AONR/CUD/CIPM/2016 DU 31 AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX DE PARACHEVEMENT DE LA STABILISATION DE L'ÉBOULEMENT DE L'UNIVERSITE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA — EXERCICES 2016 ET SUIVANTS.

**Date de cloture** 22-09-2016

## # RESUME DES CONSULTATIONS

- 14** **Reference** [79/AONO/CUD/CIPM/ 2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°79 /AONO/CUD/CIPM/ 2016 DU 31 AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX SOMMAIRES D'AMENAGEMENT DES ESPACES D'EMBARQUEMENT. FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA — EXERCICES 2016 ET SUIVANTS
- Date de cloture** 22-09-2016
- 15** **Reference** [80/AONR/CUD/CIPM/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 80/AONR/CUD/CIPM/2016 DU 31 AOUT 2016 POUR L'ETUDE PREABLE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DES PARKINGS HORS VOIRIE FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA EXERCICE 2016
- Date de cloture** 23-09-2016
- 16** **Reference** [81/AONO/CUD/CIPM/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 81/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 31 AOUT 2016 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE NOUVEAUX CARREFOURS A FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA - EXERCICES 2016 ET SUIVANTS
- Date de cloture** 23-09-2016
- 17** **Reference** [002/AONR/CCIMA/CIPM/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (AONR) N° 002/AONR/CCIMA/CIPM/2016 DU 26/08/2016 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DE SON SUPPLEANT POUR LE COMPTE DE LA CCIMA.
- Date de cloture** 31-08-2016
- 18** **Reference** [N°01 /DC/C-DJO/CIPM/ 2016 DU 02/08/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION N°01 /DC/C-DJO/CIPM/ 2016 DU 02/08/2016 POUR LA LETTRE-COMMANDE DE L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MVENG
- Date de cloture** 02-09-2016
- 19** **Reference** [20/DC/CUD/CIPM/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION N°20/DC/CUD/CIPM/2016 DU 29 AOUT 2016 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA — EXERCICE 2016
- Date de cloture** 21-09-2016
- 20** **Reference** [027/DC/MINMAP/DR-NO/CRPM/SMAS/AG/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** DEMANDE DE COTATION N°027/DC/MINMAP/DR-NO/CRPM/SMAS/AG/2016DU23/08/2016 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE A LA DELEGATION REGIONALE DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) DE L'ADAMAOUA, DU NORD ET DE L'EXTREME-NORD A GAROUA, EN PROCEDURE D'URGENCE
- Date de cloture** 14-09-2016



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**21** **Reference** [03/DC/ C-PTA/CIPM/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N° 03/DC/ C-PTA/CIPM/2016 DU 17/08/ 2016 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PEDAGOGIQUE, SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM) AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE PITOA DANS LA COMMUNE DE PITOA.

**Date de cloture** 07-09-2016

**22** **Reference** [003/DC/RN/D42/CMO/CIPM/SCPM/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/RN/D42/CMO/CIPM/SCPM/2016 DU 26/08/2016 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) À L'IAEB DE MAYO - OULO FINANCEMENT : BUDGET FONCTIONNEMENT MINEDUB 2016 IMPUTATION : 15197026415256114426AUTORISATION DE DEPENSE : BY13903

**Date de cloture** 15-09-2016

**23** **Reference** [09/DC/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BAM/CDPM/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE CONSULTATION N°09/DC/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BAM/CDPM/2016 DU 30/ 08 /2016 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE DE KAHN, ARRONDISSEMENT DE MASSOCK-SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT: DOTATION GÉNÉRALE DE LA DÉCENTRALISATION EXERCICE 2016

**Date de cloture** 21-09-2016

**24** **Reference** [30/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUÉ N° 30/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMCOJSPM/2016 DU 22 AOÛT 2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES N°019/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/CDPM/2016 DU 15 JUIN 2016, EN PROCÉDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE MAMBELLION DANS L'ARRONDISSEMENT DU NLONAKO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

**Date de cloture** N/A

**25** **Reference** [37/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2016](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°37/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2016 DU 22 AOÛT 2016 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°008/PR/MINMAP/DR-LT/DDSM/BAM/CDPM/2016 DU 30 JUIN 2016, RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE DIBAMBA EN MOBILIER DE BUREAU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBAMBA DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

**Date de cloture** N/A

**26** **Reference** [COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°60/A0NR/CUD/CIPM12016 DU30 JUIN 2016 POUR LA REALISATION DES ETUDES EN VUE DE LA MISE EN PLACE DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU PARCOURS VITA DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD— EXERCICE 2016

**Date de cloture** N/A

**27** **Reference** [COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°56/A0NO/CUD/CIPM/2016 DU 23 JUIN 2016 POUR L'ENQUÊTE EN VUE DE LA NUMEROTATION DES IMMEUBLES DANS LA COMMUNE DE DOUALA III FINANCEMENT : BUDGET CUD— EXERCICE 2016

**Date de cloture** N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

	<b>Reference</b>	<a href="#">31/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
<b>28</b>	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 31/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMGO/SPM/2016 DU 25 AOÛT 2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES N° 027/AONO/PR/MINMAP /DRLT/DDMGO/CDPM/2016 DU 29 JUIN 2016, EN PROCÉDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE SIX (06) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE D'EKANGTÉ-VILLAGE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA SÈME , DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.
	<b>Date de cloture</b>	N/A
	<b>Reference</b>	<a href="#">32/C/PR/MINMAP/DRLT/IDDMAPMGO/SPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
<b>29</b>	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 32/C/PR/MINMAP/DRLT/IDDMAPMGO/SPM/2016 DU 25 AOÛT 2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES N° 026/AONO/PR/MINMAP/DRLT /DDMGO/CDPM/2016 DU 29 JUIN 2016, EN PROCÉDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (CI) BLOC MATERNEL À L'ÉCOLE MATERNELLE DU GROUPE 6 DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME , DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.
	<b>Date de cloture</b>	N/A
	<b>Reference</b>	<a href="#">035/D/MINMAP/DRMAP-NO/SMI</a> <a href="#">Lire</a>
<b>30</b>	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 035/D/MINMAP/DRMAP-NO/SMI DU 23/08/2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N°025/AAONO /MINMAP/DR-NO/CRPM/BEC/2016 DU 29/06/2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BLOCS D'ÉCOLES MATERNELLES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE GAROUA II, ARRONDISSEMENT DE GAROUA II, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	<b>Date de cloture</b>	N/A
	<b>Reference</b>	<a href="#">008/PR/MINMAP/DR-LT/DDSM/BAM/CDPM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
<b>31</b>	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°33/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2016 DU 22 AOÛT 2016 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE
	<b>Date de cloture</b>	N/A
	<b>Reference</b>	<a href="#">030/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO/2016</a> <a href="#">Lire</a>
<b>32</b>	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°030/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 22 AOÛT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/PR/MINMAP /DRLT/DDMGO/CDPM/2016 DU 15 JUIN 2016, EN PROCÉDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MAMBELLION DANS L'ARRONDISSEMENT DU NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	<b>Date de cloture</b>	N/A
	<b>Reference</b>	<a href="#">32/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO/2016</a> <a href="#">Lire</a>
<b>33</b>	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°32/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 25 AOÛT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 026/AONO/PR/MINMAP /DRLT/DDMGO/CDPM/2016 DU 29 JUIN 2016, EN PROCÉDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL A L'ÉCOLE MATERNELLE DU GROUPE 6 DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	<b>Date de cloture</b>	N/A
	<b>Reference</b>	<a href="#">032 /D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2016</a> <a href="#">Lire</a>
<b>34</b>	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°032 /D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2016 DU 18 AOÛT 2016 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

	<b>Reference</b>	<a href="#">40/D/PROMINMAP/DRMAP-LT/SMAS/2016</a> <a href="#">Lire</a>
<b>35</b>	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 040/D/PRC/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°030/027-B/ AONO/PR/MINMAP/DR-LT/CRPM/2016 DU 28/07/2016 POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE DE TOURISME DE TYPE STATION WAGON 4X4 CLIMATISE A LA MISSION DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ARTISANALE MARITIME (MIDEPECAM).
	<b>Date de cloture</b>	N/A
	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N° 01</a> <a href="#">Lire</a>
<b>36</b>	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 73/A0NO/CUD/CIPM/2016 DU 04 AOUT 2016 RELATIF A L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES PICK-UP DOUBLE CABINE POUR LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA ADDITIF N° 01
	<b>Date de cloture</b>	N/A
	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT</a> <a href="#">Lire</a>
<b>37</b>	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°18 /A0NO/CIPM/CAD5 /DU POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS, ET CONSTRUCTION DU BUREAU DE LA DIRECTRICE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE LA CITE-SICARRONDIS5EMENTDE DOUALA 5,DEPARTEMENT DU WOURI.
	<b>Date de cloture</b>	N/A

# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PBOCEDURE D'URGENCE  
N°19/AONO/CIPM/CAD5/2016 DU 26 AOUT 2016 POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE AU PROFIT DE  
LA MAIRIE DE DOUALA V**

**FINANCEMENT**  
**BUDGET AUTONOME (BA)**  
**IMPUTATION**  
 222100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de [exécution des projets du Budget 2016, le Maire de la Commune de Douala 5. autorité contractante, lance pour le compte de la Commune. un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert e procédure d'urgence pour l'acquisition d'une niveleuse.

## 2. Consistance des prestations

La prestation comprend

lot	Désignation
Lot	Une niveleuse

### Caractéristiques Techniques majeure

DESIGNATION	DESCRIPTION
Moteur	CTAA 8,3 /6CTA8,3
Puissance	153-160 Kw
Force de traction	87 kN
Traction	4x4
Dimension (mm)	8975x2625x3470
Charge opérationnelle	16,5 T
Vitesses	06 vitesses avant et 03 vitesses arrière
Longueur lame	4270 mm
Hauteur lame	610 mm
Accessoires	Avec pelle frontale et ripper arrière
Rotation mécanique de la lame	position verticale
Cabine chauffeur	Couvert et vitrée

<b>Nombre de roues motrices</b>	<b>04</b>
<b>Nombre de roues directrices</b>	<b>02</b>
<b>Dimensions des pneumatiques</b>	<b>17.5 x 25</b>

### **3. Cout Prévisionnel**

Le cout prévisionnel de la prestation à l'issue des études préalables est de 245 000 000(Deux cent quarante-cinq millions) Mont

### **4. Allotissement**

Les prestations objet du présent appel d'offres est constitué en un lot.

### **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'offres est réservée aux sociétés et concessionnaires de droit camerounais et ayant une exp  
La participation des entreprises en groupement ou en sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

### **6. Financement**

Les prestations objets du présent appel d'offres seront financées par le Budget de la Commune de Douala 5, au titre de l'exercic

### **7. Consultation du Dossier**

Les dossiers peuvent être consultés dès publication du présent avis. aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la

### **8. Acquisition du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Généra

### **9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et 06 (six) copies marquées comme te

### **10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la prestation objet du présent appel d'offres est de 60(so

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier rang.  
Les autres pièces administratives requises devront être impérativement en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être

impérativement produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou par une autorité administrative.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de pièces administratives requises.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera en **(01) un temps le 23 SEPTEMBRE 2016 à 10h00**.

Tout complément ou supplément sollicités par la commission ou la sous-commission dans le cadre de l'ouverture ou de l'évaluation des offres sera considéré comme non recevable.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères

### 1- critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce administrative;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Dossier technique incomplet ou non-conforme aux spécifications du DAO;
- Le non-respect de l'un des caractéristiques majeures

### 2 - critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur

- Présentation de l'offre
- Le chiffre d'affaires
- L'accès à une ligne de crédit ou autre ressources financières (capacité financière)
- Les références de l'Entrepreneur
- La disponibilité des pièces de rechange
- La conformité de la fourniture aux spécifications du DAO
- Le service après vente
- La garantie

Le non-respect de six (06) de ces critères entraîne l'élimination de l'offre. Chaque offre est validée après satisfaction au moins de

### 3- Méthode de sélection

L'entreprise sera choisie conformément aux procédures décrites dans le présent DAO. 14.1-Qualifications techniques

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction de 06 (six) des critères essentiels au moins ci-dessus. Seuls les soumis

### 5- Evaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées à l'évaluation des offre

## 15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date de d

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Gé



## COMMUNE DE SANGMÉLIMA

**APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°018/A0NO/CS/CIPN1/2016 DU 22 AOUT 2016, POUR LES TRAVAUX (L'EXTENSION DE L'HÔPITAL DE RÉFÉRENCE DE SANGMELIMA, COMMUNE DE SANGMELIMA, DÉPARTEMENT DE DJA ET LOBO, EN TROIS (03) LOTS. LOT 1: CONSTRUCTION D'UN COIN CHAPELLE POUR LES OFFICES RELIGIEUX A L'HOPITAL DE RÉFÉRENCE DE SANGMELIMA. LOT 2: REVETEMENT DU PAR UN MATERIEL APPROPRIÉ À L'HOPITAL DE RÉFÉRENCE DE SANGMELIMA. LOT 3: CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE POUR LA SÉPARATION ENTRE LA MORGUE ET LES AUTRES INSTALLATION DE L'HOPITAL DE RÉFÉRENCE DE SANGMELIMA, CONSTRUCTION DES CARNIVEAUX DES ALLÉES EN PAVÉS ET D'UN TOTEM À L'ENTRÉE DE L'HOPITAL DE RÉFÉRENCE DE SANGMELIMA.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
94 110002 2025

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Sangmélima, Maitre d'ouvrage, dans le cadre de l'exercice budgétaire 2016 lance un appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, **pour l'exécution des travaux d'extension de l'Hôpital de Référence de Sangmélima.**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

**TRAVAUX PREPARATOIRES ; TERRASSEMENT ;**

**FONDATION;**

**MACONNERIE-ELEVATION ; CHARPENTE-COUVERTURE ; NIENUISERIE**

**ELECTRICITF, ;**

**PEINTURE ;**

**REVENIENT DU SOL ;**

**CONSTRUCTION D'UN TOTENI ; VRD ;**

**ETC....**

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est réparti ainsi qu'il suit :

- Lot N°1 : 35.000.000 FCFA TTC ;

- Lot N°2 : 30.000.000 FCFA TTC ;

- Lot N°3 : 25.000.000 FCFA TTC.

### 4. Allotissement

Les travaux sont de constitués de trois (03) lots ; chaque soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à toute entreprise Camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offre sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2016, sur Décision 0333/D/MINEPAT/SG/DGEPI/DPIP/SDPI3IP du 14 juin 2016, Ligne 94 110002 2025, programme 709, Action 04

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la CIPM à l'hôtel de ville de Sangmelima, dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la CIPM à l'hôtel de ville de Sangmelima, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** payable à la recette municipale de Sangmélima.

### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir dans les services de la Commune de Sangmélima au plus tard le **12 Septembre 2016 à 12 heures** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N°018/A0NO/CS/CIPN1/2016 du 22 AOUT 2016,**

**POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION 1W L'HOPITAL DE REFERENCE DE**

**SANGMELIMA**

**«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

### 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'ouvrage ou le maitre d'Ouvrage délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offre est de trois (03) mois pour chaque lot.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre Chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Sangmélina, Maître d'Ouvrage, valable pendant 30 jours au de-là de la date originale de validité des offres. Le montant de la caution de soumission pour chaque lot est de

- Lot N°1 : 700.000 FCFA ;

- Lot N°2 : 600.000 FCFA ;

- Lot N°3 : 500.000 FCFA.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous Préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater delnoins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et déposée à la Recette Municipale

La publication ,de l'Avis d'Appel d'Offres sera effectuée par l'ARMP et par voie d'affichage.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera qn 01 temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu **le 12 Septembre 2016 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Sangmélina dans la Salle des actes de la Commune de Sangmélina. Les offres techniques seront remises à la sous commission d'analyse pour évaluation.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### 1: Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de:

- Dossier Administratif non-conforme ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée, Offre technique non conforme ; Absence dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;

### 2: Critères essentiels :

Les critères essentiels sont les suivants :

#### 1. Situation financière :

- Une patente en cours de validité : au moins égal à 10 000 000 FCFA (oui/non)
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 10 000 000 FCFA (oui/non)

#### ● 2. Expérience :

Analyse des prestations effectuées dans le domaine (ancienneté 3 à 5 ans ?)

Planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et les rendements (oui/non)

#### ● Personnel :

- Justification d'un personnel formé et expérimenté ; Expérience dans le domaine du bâtiment du Chef de chantier d'au moins trois (03) ans, (joindre CV) ; niveau de base au moins de Technicien de GC ; (Joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois et copie certifiée de la carte nationale d'identité)
- Organisation du chantier en équipes (oui/non)

#### 1. Matériels :

- Justification de la propriété d'un matériel adapté aux travaux à effectuer ; (matériel roulant (pick-up, joindre carte grise) (oui/non) et,
- du petit matériel de chantier (joindre facture) (oui/non)

#### 2. La Présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (oui/non)

## 15. Attribution

En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

- a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.
- b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt s'il
  1. Est associé ou a été associé dans le passé à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou
  2. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisés selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitant dans plus d'une offre.
- c. Le soumissionnaire ne soit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
- d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.
- e. Un candidat peut être attributaire d'un ou des deux lots à la fois

## 16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Sangmélina. **242 28 84 42.**

SANGMELIMA le 22 Aout 2016

Le MAIRE

**ESSIAN André Noel**

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AAONO/CAMWATER/DG/CIPM/2016 DU 30/08/2016 POUR LA FOURNITURE DE TUYAUX PVC DN 200 PN16 PRESSION A JOINTS AUTOMATIQUES A LA CAMWATER EN VUE DES TRAVAUX DE MAILLAGE DU RESEAU D'EAU POTABLE ENTRE LES CARREFOURS JOUVENCE ET ROND POINT DAMASE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE :2016 IMPUTATION N°: 3021911-01-003-0004-000581-23918000**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
3021911-01-003-0004-000581-239

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre des travaux de maillage du réseau d'eau potable entre les carrefours Jouvence et Rond Point Damase, le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour la Fourniture de tuyaux PVC PRESSION DN 200 PN16.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture de 350 tuyaux PVC PRESSION DN 200 PN16. Les spécifications techniques de la fourniture sont contenues dans le descriptif de la fourniture (pièce N°05) du Dossier d'Appel d'offres.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de 72 000 000 (soixante douze millions) FCFA Toutes Taxes Comprises.

## 4. Allotissement

Les prestations sont réalisées en lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux soumissionnaires spécialisés dans les domaines sus cités.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le BUDGET D'INVESTISSEMENT de la CAMWATER pour l'exercice 2016, imputable sur la ligne N° 3021911-01-003-0004-000581-23918000.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Division Suivi des Consultations et des Marchés, à l'Immeuble Siège de la CAMWATER, porte 301, Boite Postale 524, Tel 100237) 233 42 87 11, Fax (00237) 233 43 72 70, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être retiré à partir de 7h30 jusqu'à 16 heures, heures locales chaque jour ouvrable au Secrétariat de la Division des Marchés, à l'Immeuble Siège de la CAMWATER porte 301, Boite Postale 524 DLA, Tel (00237) 233 42 87 11/ 233 42 87 12, Fax (00237) 233 43 72 70, dès publication du présent avis.

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille francs CFA)** de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) au Compte **N°3359880001-89** au profit de « **Compte spécial CAS- ARMP** ».

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original papier, cinq (05) copies papier, et 01 copie version numérique, marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse susmentionnée, ou y être déposée contre récépissé, au plus tard le 30/09/2016 à 11 heures 00, heure locale et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°\_015/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/201 6 DU 30/08/2016 POUR LA FOURNITURE DE TUYAUX PVC DN 200 PN16 PRESSION A JOINTS AUTOMATIQUES A LA CAMWATER EN VUE DES TRAVAUX DE MAILLAGE DU RESEAU D'EAU POTABLE ENTRE LES CARREFOURS JOUVENCE ET ROND POINT DAMASE**

**«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'offres est de quatre Vingt Dix (90) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant de **1 440 000 (Un million Quatre Cent Quarante Mille) FCFA** et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier d'Appel

d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Pièces administratives et des Offres techniques et financières se fera en un (01) temps à la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) **le 30/09/2016 à 12h00 heures**, heure locale, dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;

Absence d'une pièce administrative ;

Délai de livraison > 90 jours ;

Non validation d'au moins 75 % de tous les sous critères ;

Le non respect d'une seule des caractéristiques de base ci-après

Diamètre extérieur : 200 millimètres (mm) ;

Pression nominale : 16 bars ; Assemblage : A Joints automatiques ;

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, ce qui entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 2- Critères essentiels

Les principaux critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	Critères	OUI	NON
A	Présentation de l'offre		
B	Caractéristiques techniques du matériel proposé		
C	Références des prestations similaires réalisées		
D	Capacité financière du soumissionnaire		
E	Délai de livraison proposé		

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les critères techniques et administratifs requis.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Tout autre renseignement complémentaire peut être obtenu aux heures ouvrables, bureau : 304 auprès du Chef de Division des Marchés de l'immeuble Siège de la CAMWATER, BP : 524 Douala Cameroun, Tél. (237) 33 42 89 81/ Fax (237) 33 42 89 81. Email : [secretariatdgcamwater@camwater.cm](mailto:secretariatdgcamwater@camwater.cm) avec copie à [mcnganteh@camwater.cm](mailto:mcnganteh@camwater.cm).

DOUALA le 30 Aout 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**ONDOA AKOA Alphonse Roger**

## COMMUNE DE DJOUM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/A0NO/C-DJO/CIPM/2016 DU 02/08/2016 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION (GROS OEUVRE) D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE DANS LA COMMUNE DE DJOUM 1 — CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE MELLEEN BULU**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS PROPRES COMMUNE DE DJOUM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2016, le Maire de la Commune de Djoum, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction (gros oeuvre) de la Case Communautaire de Mellen Bulu dans la Commune de Djoum.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- les travaux préparatoires — études
- les terrassements ;
- les fondations ;
- les maçonneries en élévation ;
- la charpente/couverture

### 3. Cout Prévisionnel

12 500 000 CFA

### 4. Allotissement

Sans objet

### 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics installée au Cameroun

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les Fonds Propres de la Commune de Djoum, Exercice 2016

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Djoum dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Djoum dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance d'achat du DAO d'une somme de **VINGT CINQ (25 000) Francs CFA** payable à la recette municipale de Djoum.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Djoum au plus tard le 02/09/2016 à 12 heures, et devra porter la mention :

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/A0NO/C-DJO/CIPM/2016 DU 02/08/2016**

**Pour l'exécution des travaux de construction (gros œuvre) de la Case Communautaire de Mellen Bulu dans la commune de Djoum**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de : **DEUX CENT CINQUANTE MILLE (250 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de : **DEUX CENT CINQUANTE MILLE (250 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres,

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous Préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 02/09/2016 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Djoum dans la Salle des Réunions de la mairie de Djoum.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

1. critères éliminatoires sont les suivants

- Dossier Administratif non-conforme ;
- Fausse déclaration ou présence d'une pièce falsifiée
- Dossier technique ou financier incomplet ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Non exécution au cours des cinq dernières années d'au moins un (01) marché de travaux similaire d'un montant supérieur ou égal à 10 Millions FCFA TTC. (joindre PV de réception des travaux)
- Non satisfaction d'au moins 7 critères de qualification.

2. Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification dès candidats porteront sur

1. Le Chiffre d'affaires de la patente en cours : au moins égal à 15 000 000 FCFA (oui/non)
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières présentation d'une attestation de solvabilité financière de montant au moins égal à 10 000 000 FCFA (oui/non)
3. Attestation de visite des lieux signée par l'ordonnateur du crédit selon le Modèle joint (oui/non)
4. Analyse des prestations à effectuer (oui/non)
5. Planning des travaux cohérence entre la durée des tâches et les rendements (oui/non)
6. Organisation du chantier en équipes (oui/non)
7. Justification de la propriété du petit matériel de chantier (joindre facture) (oui/non)
8. Chef de chantier de niveau de base au moins de Technicien de GC (oui/non) (Joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois)
9. Expérience dans le domaine du bâtiment du Chef de chantier au moins trois (03) ans (oui/non) (joindre CV)
  1. La Présentation de l'Offre • intercalaires en couleur (oui/non)

## 15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Djoum. **Tél 242 077 102 / 696 025 996.**

*DJOUM le 3 Aout 2016*

*Le MAIRE*

**FOUMANE NGANE Vincent**



## COMMUNE DE DJOUM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/A0NO/C-DJO/CIPM/2016 DU 02/08/2016 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION (GROS OEUVRE) D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE DANS LA COMMUNE DE DJOUM 1 — CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NKOLAFENDEK**

**FINANCEMENT**

BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS PROPRES COMMUNE DE DJOUM. EXERCICE 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2016, le Maire de la Commune de Djoum, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction (gros oeuvre) de la Case Communautaire de Nkolafendek dans la Commune de Djoum.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- les travaux préparatoires — études ;
- les terrassements ;
- les fondations ;
- les maçonneries en élévation ;
- la charpente/couverture

### 3. Cout Prévisionnel

12,500,000 FCFA

### 4. Allotissement

Sans objet.

### 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics installée au Cameroun

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les Fonds Propres de la Commune de Djoum, Exercice 2016

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Djoum dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Djoum dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance d'achat du DAO d'une somme de VINGT CINQ (25 000) Francs CFA payable à la recette municipale de Djoum.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Djoum au plus tard le 02/09/2016 à 12 heures et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/A0NO/C-DJO/CIPM/2016 DU 02/08/2016

Pour l'exécution des travaux de construction (gros oeuvre) de la Case Communautaire de Nkolafendek

dans la commune de Djoum

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de Trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de : DEUX CENT CINQUANTE MILLE (250 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de : DEUX CENT CINQUANTE MILLE (250 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous Préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 02/09/2016 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Djoum dans la Salle des Réunions de la mairie de Djoum.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

1. critères éliminatoires sont les suivants

- ? Dossier Administratif non-conforme ;
- ? Fausse déclaration ou présence d'une pièce falsifiée ;
- ? Dossier technique ou financier incomplet ;
- ? Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- ? Non exécution au cours des cinq dernières années d'au moins un (01) marché de travaux similaire d'un montant supérieur ou égal à 10 Millions FCFA TTC. (joindre PV de réception des travaux)
- ? Non satisfaction d'au moins 7 critères de qualification.

2. Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Le Chiffre d'affaires de la patente en cours : au moins égal à 15 000 000 FCFA (oui/non)
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité financière de montant au moins égal à 10 000 000 FCFA (oui/non)
3. Attestation de visite des lieux signée par l'ordonnateur du crédit selon le Modèle joint (oui/non)
4. Analyse des prestations à effectuer (oui/non)
5. Planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et les rendements (oui/non)
6. Organisation du chantier en équipes (oui/non)
7. Justification de la propriété du petit matériel de chantier (joindre facture) (oui/non)
8. Chef de chantier de niveau de base au moins de Technicien de GC (oui/non) (Joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois)
9. Expérience dans le domaine du bâtiment du Chef de chantier : au moins trois (03) ans (oui/non) (joindre CV)
10. La Présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (oui/non)

## 15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Djoum. Tél : 242 077 102 / 696 025 996.

*DJOUM le 2 Aout 2016*

*Le MAIRE*

***FOUMANE NGANE Vincent***

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°28/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/SPM/2016 DU 23 AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN  
ROUTIER DES ROUTES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE MOMBO, ARRONDISSEMENT DE MOMBO,  
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
50 36 468 06 641426 2250 861.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2016, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Moungo Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien routier des routes en terre dans la Commune de Mombo, Arrondissement de Mombo, Département du Moungo, Région du Littoral.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- LE DECOUPAGE D'ARBRES;
- LES TRAVAUX DE DEFORESTATION;
- LES TRAVAUX DE DEGAGEMENT ;
- LES REBLAIS PROVENANT D'EMPRUNT;
- LA COUCHE DE ROULEMENT;
- LES TRAVAUX DE MISE EN FORME ;
- LE REPROFILAGE RAPIDE;
- LA CONSTRUCTION DES FOSSES TRIANGULAIRES MACONNES ;
- LA FOURNITURE ET POSE DE BUSES METALLIQUES Diamètre 1000 EN MAÇONNERIE DE MOELLONS ;
- LA CONSTRUCTION PUISARDS POUR BUSES0t000 ;
- LA CONSTRUCTION DE TETE DES BUSES Diamètre 1000 EN MAÇONNERIE DE MOELLONS ;
- LA FOURNITURE ET POSE DE BUSES METALLIQUES Diamètre 800 EN MAÇONNERIE DE MOELLONS ;
- LA CONSTRUCTION PUISARDS POUR BUSES Diamètres 800 ;
- LA CONSTRUCTION DE TETE DES BUSES 0800 EN MAÇONNERIE DE MOELLONS ;
- LA CONSTRUCTION DE BARRIERE DE PLUIE.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût Prévisionnel de l'oPération à l'issue des études préalables est de ingt-sept millions sept cent soixante-dix-sept mille sept cent (27 777 700) de Frans CFA Toute Taxes Comprises.

## 4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais justifiant de références avérées dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2016, sur les lignes d'imputations budgétaire n°50 36 468 06 641426 225o 861.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Moungo, Service de la Passation des Marchés à Nkongsamba, B.P: 06 ; Tel : 233 49 41 331699 70 37 64/677 59 42 92 ; e-mail : [dminmap.moungo@gmail.com](mailto:dminmap.moungo@gmail.com), dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Moungo, Service de la Passation des Marchés à Nkongsamba, B.P : 06 ; Tel : 243 49 41 42/699 7o 37 64/677 59 42 92; e-mail : [dminmap.moungo@gmail.com](mailto:dminmap.moungo@gmail.com) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de Mombo.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Moungo, Service, de la Passation des Marchés à Nkongsamba, au plus tard le **21 Septembre 2016 à 11 HEURES** (heure limite)

et devra porter la mention:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE 28 /AONO/PRIMINMAP/DRLT/DDMGO/SPM/2o16 du 23 Aout 2016 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DES ROUTES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE MOMBO, ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-quatre (555 554) Francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **14 Septembre 2016 à 12 HEURES** et se fera en un temps par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Moungo à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Moungo à Nkongsamba.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### a) Critères éliminatoires

1. Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis;
2. Usage de faux documents ou de documents scannés;
3. Erreurs de calcul réduisant l'offre financière de cinq pour cent (5%) et plus ;
4. Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;
5. Absence d'une pièce de l'offre financière, notamment le SDP ;
6. Faire partir de la liste des Entreprises interdites de la commande Publique par le Ministère des Marchés Publics.

### b) Critères essentiels

1. Situation financière;
2. Expérience ;
3. Personnels;
4. Matériels.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Moungo, Service de la Passation des Marchés à Nkongsamba, **B.P : 06 ; Tel : 243 49 41 42/699 70 37 64/677 59 42 92 ; e-mail : [ddminmap.moungo@gmail.com](mailto:ddminmap.moungo@gmail.com).**

*NKONGSAMBA le 23 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***NDOUMBE NKOJA Jean Roger***

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
29/AONO/PR/MINIVIAP/DRLT/DDMGO/SPM/2016 DU 23 AOÛT 2016 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN  
ROUTIER DES ROUTES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE BARÉ, ARRONDISSEMENT DE  
BARÉ-BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
50 36 468 06 641426 2250 861.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2016, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Moungo Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien routier des routes en terre dans la Commune de Baré, Arrondissement de Baré-Bakem, Département du Moungo, Région du Littoral.

## 2. Consistance des prestations

: Les travaux comprennent :

- LA DEMOLITION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES EXISTANTS ;
- LES DEBLAIS MIS EN DEPOTS ;
- LES REMBLAIS PROVENANT D'EMPRUNT;
- LA COUCHE DE ROULEMENT;
- LES TRAVAUX DE MISE EN FORME ;
- LE DEROCTAGE ;
- LA CONSTRUCTION DES CANIVEAUX EN BETON ARME;
- LA CONSTRUCTION DES DALETTES EN BETON ARME;
- LA CONSTRUCTION D'UN PUISARD EN BETON ARME EN BETON ARME ;
- LA CONSTRUCTION DES FOSSES TRIANGULAIRES MACONNES;
- LE DEPLACEMENT DU RESEAU ENEO ;
- LE DEPLACEMENT DU RESEAU CDE v" LA POSE DE PANNEAU DE SIGNALISATION

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-sept millions sept cent soixante-dix-sept mille sept cent (27 777700) de Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

## 4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais justifiant de références avérées dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2016, sur les lignes d'imputations budgétaire n°50 36 468 06 641426 2250 861.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Moungo, Service de la Passation des Marchés à Nkongsamba, B.P: 06 ; Tel : 233 49 41 33/699 70 37 64/677 59 42 **92** ; e-mail : [ddminmap.moungo@gmail.com](mailto:ddminmap.moungo@gmail.com), dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Moungo, Service de la Passation des Marchés à Nkongsamba, B.P : 06 ; Tel : 243 49 41 42/699 70 37 64/677 59 42 92; e-mail : [ddminmap.moungo@gmail.com](mailto:ddminmap.moungo@gmail.com) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de Baré.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Moungo, Service de la Passation des Marchés à Nkongsamba, au plus tard le **14 Septembre 2016 à 11 HEURES** (heure limite) et devra porter la mention:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
29/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/SPM12o16 23 Août 2016 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER  
DES ROUTES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE BARÉ, ARRONDISSEMENT DE BARÉ-BAKEM,  
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-quatre (555 554) Francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **14 Septembre 2016 à 12 HEURES** et se fera en un temps par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Moungo à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Moungo à Nkongsamba.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### a) Critères éliminatoires

1. Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis;
2. Usage de faux documents ou de documents scannés;
3. Erreurs de calcul réduisant l'offre financière de cinq pour cent (5%) et plus ;
4. Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;
5. Absence d'une pièce de l'offre financière, notamment le SDP ;
6. Faire partir de la liste des Entreprises interdites de la commande Publique par le Ministère des Marchés Publics.

### b) Critères essentiels

1. Situation financière;
2. Expérience ;
3. Personnels;
4. Matériels.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Moungo, Service de la Passation des Marchés à Nkongsamba, B.P : 06 ; Tel : 243 49 41 42/699 70 37 64/677 59 42 92 ; e-mail : dminmap.moungo@gmail.com.

*NKONGSAMBA le 23 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***NDOUMBE NKOJA Jean Roger***

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°030/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDS/SPM/CDPM/2016 DU 29/08/2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION D'ADDUCTION D'EAU POTABLE A MOUANKO CENTRE-MALIMBA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : DOTATION GENERALE DE LA DECENTRALISATION EN INVESTISSEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2016.**

**FINANCEMENT**  
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public 2016, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MOUANKO, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'extension d'adduction d'eau potable à Mouanko Centre-Malimba dans l'Arrondissement de MOUANKO, Département de la Sanaga- Maritime, Région du Littoral.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes:

- Mobilisation et installation du chantier
- Appareillage et Electricité
- L'implantation du réservoir de stockage de 5m3 relais surélevé
- Extension du réseau- canalisation- ouvrage de puisage ;
- Comité de gestion.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt Millions (20 000 000) Francs CFA.

### 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

### 5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par la Dotation Générale De La Décentralisation En Investissement Au Titre de l'Exercice 2016.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables soit au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email [ddmap.sm@gmail.com](mailto:ddmap.sm@gmail.com), soit dans les services du Maître d'Ouvrage Tél : **679 53 07 06** dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier **MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76**, Email [ddmap.sm@gmail.com](mailto:ddmap.sm@gmail.com), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **30.000 (Trente mille)** Francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de MOUANKO.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email [ddmap.sm@gmail.com](mailto:ddmap.sm@gmail.com) , au plus tard le **21/09/2016 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

**"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°030/A0NO/PRAVIINIVIAP/DRLT/DDSM/SPM//CDPM/2016 du 29/08/2016 Pour les travaux d'extension d'adduction d'eau potable à Mouanko centre-Malimba dans l'Arrondissement de MOUANKO, Département de la Sanaga- Maritime, Région du Littoral**

En procédure d'urgence

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de démarrage.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Quatre cent mille (**400 000 Francs CFA** toutes taxes comprises) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **21/09/2016 à 12 heures précises** et se fera en un temps par la Commission de Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

## 13. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Suspension à la Commande Publique ;
- Absence d'un sous-pli,
- Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée, > Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission,

### 2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels;
- Méthodologie.

## 14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, ayant obtenu au moins **75%** de '**oui**' de la grille d'évaluation issue de la décomposition des critères essentiels en sous critères et présentant une offre financière évaluée la moins- disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 | 233 46 45 76, Email ddinap.smegmail.com, soit dans les services du Maître d'Ouvrage Tél : 679 53 07 06 dès publication du présent avis.

*EDEA le 29 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**WAMBA Pierre**

## MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°29/AONR/MINESUP/CMPM/2016 DU 30 AOUT 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT  
CHARGÉ DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET LA MAQUETTE DU  
PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE DE LA FACULTÉ DES SCIENCES JURIDIQUES  
ET POLITIQUES DE L'ANNEXE DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ 2 À EBOLOWA (SITE DE METYIPKWALE).**

### **FINANCEMENT**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINESUP, COMPTE TRÉSOR PRO6ACTP, EXERCICE 2016.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **1. Objet**

Le présent appel d'offres a pour objet, la sélection d'un Cabinet pour la réalisation des études Architecturales, techniques et la maquette du projet de construction d'un Bloc Pédagogique de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'annexe de l'Université de Yaoundé 2 à Ebolowa (Site de Metyipkwale).

### **2. Consistance des prestations**

Les prestations spécifiées dans les Termes de Références (TDR) sont réparties en trois lots et seront exécutées en trois phases :

- **Phase 1 : Etudes APS ;**
- **Phase 2 : Etudes APD ;**
- **Phase 3 : Dossier d'exécution des ouvrages (DEO).**

### **3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération de l'étude préalable est de **50 000 000 (cinquante millions) Francs CFA.**

### **4. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Cabinets d'Architecture et Bureaux d'Etudes Techniques de droit Camerounais pré-qualifiés à l'issue de d'Appel à Manifestation d'Intérêt n° **009/AMI/MINESUP/2016 du 15 juillet 2016** Il s'agit de:

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	<b>KENS BUSINESS</b>	<b>Tel : 691 722 739 Yaoundé</b>
2.	<b>GLOBAL LIGHT SERVICES</b>	<b>B.P. 2388 Douala Tel. 699 12 86 17/ 675 49 23 74</b>

### **5. Financement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public-MINESUP, compte Trésor PRO6ACTP, exercice 2016.

### **6. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, Bureau des appels d'offres (Porte 1432), 14<sup>ème</sup> étage de l'immeuble ministériel N°2 dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres (Porte 1432), 14ème étage de l'immeuble ministériel N°2 dès publication du présent avis, contre versement, au Trésor Public, d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille)** francs CFA, au titre des frais d'achat du DAO.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (Sept) exemplaires dont l'original et (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, porte 1432, sise au 14ème étage de l'immeuble ministériel n°2, téléphone : 222 22 68 21 , au plus tard le **20 SEPTEMBRE 2016** . à **13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE

**N°29/AONR/MINESUP/CMPM/2016 DU 30 AOUT 2016**

**Pour le recrutement d'un consultant chargé de la réalisation des études Architecturales, techniques et la maquette du projet de construction d'un Bloc Pédagogique de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'annexe de l'Université de Yaoundé 2 à Ebolowa (Site de Metyipkwale).**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Ministre de l'Enseignement Supérieur pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **quarante-cinq (45) jours**.

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO de **1 000 000 (Un million)** Francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **20 SEPTEMBRE 2016** à **14 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de l'Enseignement Supérieur dans la salle des réunions de la Direction des Affaires Générales sise au 14ème étage de l'immeuble ministériel N°2.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80(quatre-vingt) points sur 100 (cent).

## 13. Critères d'évaluation

### 13.1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet et non conforme ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Dossier technique incomplet ;
- Note technique inférieure à **80/100**.

### 13.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Points
1-	Présentation générale de l'offre	03
2-	Références pour des Prestations similaires (avec pièces justificatives)	10
3-	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, Méthodologie d'exécution des prestations et Planning de réalisation)	20
4-	Qualification et Expérience du Personnel Clé	60

5-	Description des Moyens Techniques et Matériels à mettre en place	07
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

**14. Attribution**

Le Maître d'ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux disante, selon les termes du point 14 ci-dessus.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres (Porte 1432), 14<sup>ème</sup> étage de l'immeuble ministériel N°2, abritant les services du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

YAOUNDE le 30 Aout 2016

Le *MINISTRE*

**FAME NDONGO Jacques**

# COMMUNE DE SANGMÉLIMA

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°013BIS/A0NO/CS/CIPM-CS/2016 DU 22 AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 BLOCS LATRINES DE 06 COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE SANGMELIMA. LOT UNIQUE : CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE AU CETIC DE MEYOMADJOM CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE À EP MEKOMO ESSE CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE AU LYCÉE DE MEYOMADJOM CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE AU CETIC DE MEZESSE CONSTRUCTION D'UN BLOC LATRINE EP EFOULAN YEMVAK**

## **FINANCEMENT**

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **1. Objet**

Le Maire de la Commune de Sangmélima, Maitre d'Ouvrage, dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics de l'Exercice Budgétaire 2016, lance un appel d'Offres, National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction de 05 blocs latrines à 06 compartiments dans certaines écoles publiques de la Commune de Sangmelima.

## **2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- TERRASSEMENT ET FONDATIONS
- ELEVATION ET SUPERSTRUCTURE
- CHARPENTE — COUVERTURE
- ENDUIT ET REVETEMENT
- MENUISERIE BOIS ET PLAFOND ;
- PLOMBERIE
- ELECTRICITE PEINTURE
- V R D ;
- Etc

## **3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **25 680 000 (vingt cinq millions six cent quatre-vingt mille) FCFA TTC**

## **4. Allotissement**

Les travaux constituent un seul lot.

## **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à toute entreprise Camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO.

## **6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offre sont financés par le FEICOM, exercice 2016.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la commune de Sangmelima aux heures ouvrables dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la CIPM à l'hôtel de ville de Sangmelima, dès publication du présent avis. contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** payable à la recette municipale.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles et reliés par des spirales, devra parvenir dans les services de la Commune de Sangmelima au plus tard le **02 SEPT 2016 à 12 heures** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES N°013BIS/A0NO/CS/CIPM-CS/2016 du 22 AOUT 2016  
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 BLOCS  
LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ECOLE DE LA  
COMMUNE DE SANGMELIMA.**

. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage ou le maître d'Ouvrage délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offre est de 03 mois

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **500 000 (Cinq Cent mille francs) CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Sangmelima, autorité contractante, valable pendant 30 jours au de-là de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous Préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et déposée au Recette Municipale

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres sera effectuée par l'ARMP

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en 01 temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu le **02 SEPT 2016 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Sangmelima dans la Salle des réunions de la Commune de Sangmelima. Les offres techniques seront remises à la sous commission d'analyse pour évaluation.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types les critères éliminatoires et les critères essentiels. 1 : Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- Dossier Administratif non-conforme ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié
- Note technique inférieure à 70%;

.2 : Critères essentiels :

Les critères essentiels sont les suivants : Situation financière :

1. Une patente en cours de validité : au moins égal à 30 000 000 FCFA (oui/non)
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ; présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 20 000 000 FCFA (oui/non)
3. Expérience :

Analyse des prestations effectuées dans le domaine (ancienneté 3 à 5 ans ?) (oui/non) Planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et les rendements (oui/non)

Personnel doit avoir une expérience dans le domaine du bâtiment, d'au moins trois (03) ans du Conducteur des travaux, niveau de base TSGC ; du Chef de chantier d'au moins trois (03) ans, (joindre CV) ; niveau de base au moins de Technicien de GC ; (Joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois)

- Organisation du chantier en équipes (oui/non)

1. Matériels :

- Justification de la propriété d'un matériel adapté aux travaux à effectuer ; (matériel lourd, joindre justificatifs) et,
- du petit matériel de chantier (joindre facture) (oui/non)

2. La Présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (oui/non)

## 15. Attribution

En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.

Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt s'il :

1. Est associé ou a été associé dans le passé à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou
2. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisés selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitant dans plus d'une offre.
3. Le soumissionnaire ne soit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage

## 16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Sangmélina ou numéro de téléphone : **242 28 84 42**

*SANGMELIMA le 22 Aout 2016*

*Le MAIRE*

***ESSIAN André Noel***

## COMMUNE DE SANGMÉLIMA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/A0NO/CS/CIPM-CS/2016 DU 22 AOUT 2016 POUR L'INSTALLATION D'UN RESEAU ELECTRIQUE EN PHOTOVOLTAÏQUE A L'HOPITAL DE REFERENCE DE SANGMELIMA.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
94 110002 2025

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Sangmélima Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'exercice budgétaire 2016, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'installation d'un réseau électrique en photovoltaïque à l'Hôpital de Référence de Sangmélima.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS SOLAIRES
- FOURNITURE ET INSTALLATION DES PROTECTIONS ELECTRIQUES
- FOURNITURE ET POSE DES SUPPORTS
- CABLE ELECTRIQUE
- TRAVAUX DE GENIE CIVIL
- FOURNITURE DES MATERIELS DE MONTAGE ET INSTALLATION
- RECONFIGURATION DU CIRCUIT D'ECLAIRAGE EXTERIEUR
- TRANSPORT ET MANUTENTION DES EQUIPEMENTS SUR LE SITE DES TRAVAUX
- MONTAGE, INSTALLATION ET PARAMETRAGE
- TESTS DE FONCTIONNEMENT
- CORRECTIONS
- MISE EN SERVICE DE L'OUVRAGE.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **300 millions de FCFA** Toutes Taxes Comprises.

### 4. Allotissement

Les travaux constituent un seul lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à toute entreprise Camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, du MINEPAT, exercice 2016.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la CIPM-CS à l'hôtel de ville de Sangmélima, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la CIPM à l'hôtel de ville de Sangmélima, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme **150 000 (Cent cinquante mille) FCFA** à la recette municipale de Sangmélima.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais reliée par des spirales en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat de la CIPM-CS sise à l'hôtel de ville de Sangmélima au plus tard **le 12 Septembre 2016 à 12 heures** et devra porter la mention :

### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015 /A0NO/CS/CIPM-CS/2016 du 22 AOUT 2016

### POUR L'INSTALLATION D'UN RESEAU ELECTRIQUE EN PHOTOVOLTAÏQUE A L'HOPITAL DE REFERENCE DE SANGMELIMA.

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offre est de 06 mois

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **6 000 000 (Six millions de francs) CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Sangmélima, Autorité Contractante, valable pendant 30 jours au de-là de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, 'Sous-Préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et déposée au Recette Municipale

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres sera effectuée par l'ARMP, l'affichage par la CIPM-CS

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu **le 12 Septembre à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Sangmélima dans la Salle des réunions de la Commune de Sangmélima. Les offres techniques seront remises à la sous-commission d'analyse pour évaluation.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### 1: Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- Omission dans le bordereau de prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier administratif non-conforme ;
- Dossier technique ou financier incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

### .2 : Critères essentiels :

Les critères essentiels sont les suivants :

#### I. Situation financière

- Une patente en cours de validité : au moins égal à 100 000 000 FCFA (oui/non)
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 100 000 000 FCFA (oui/non)

Expérience :

Analyse des prestations effectuées dans le domaine (ancienneté 3 à 5 ans)

Planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et les rendements (oui/non)

### 3. Personnel :

?Justification d'un personnel formé et expérimenté ; Expérience dans le domaine de l'énergie solaire du Chef de chantier d'au moins trois (03) ans. (joindre CV) ; niveau de base au moins de Technicien ; (Joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois) et copie certifiée de la Carte Nationale d'Identité ;

?Organisation du chantier en équipes (oui/non) I. Matériels :

?Justification de la propriété d'un matériel adapté aux travaux à effectuer ; (matériel lourd, joindre justificatifs) et du petit matériel de chantier (joindre facture) (oui/non)

2. La Présentation de l'Offre : intercalaires en couleur, reliée par des spirales (oui/non)

## 15. Attribution

En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

1. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.
2. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt s'il
  1. Est associé, ou a été associé dans le passé à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou
  2. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des

offres variantes autorisés selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitant dans plus d'une offre.

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est

(i) juridiquement et financièrement autonome,

(ii) administrée selon les règles du droit commercial et

(iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

## 16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la CIPM—CS à l'hôtel de ville de Sangmélina, tel : **242 28 84 42**.

SANGMELIMA le 22 Aout 2016

Le MAIRE

**ESSIAN André Noel**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°77/A0NO/CUD/CIPM/2016  
DU 31 AOUT 2016 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE  
PARACHEVEMENT DE LA STABILISATION DE L'ÉBOULEMENT DE L'UNIVERSITE DE DOUALA  
FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA — EXERCICES 2016 ET  
SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
220150

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Faisant suite aux risques de catastrophes occasionnés par le ravin à rentrée nord du campus II de l'Université de Douala et en vue de pérenniser la stabilisation dudit ravin tout en prolongeant l'ouvrage réalisé au cours des exercices précédents, le Délégué du Gouvernement, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour le Contrôle Technique et la Surveillance des Travaux de Parachèvement de la Stabilisation de l'Éboulement de l'Université de Douala.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent : la Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET), l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC), l'Assistance aux opérations de Réception (AOR).

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **quarante cinq millions (45 000 000) de Francs CFA.**

### 4. Allotissement

Les prestations visées dans le cadre du présent Appel d'Offres feront l'objet d'un seul lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes Techniques de droit camerounais.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la Communauté Urbaine de Douala — Exercice 2016 et suivants sur la ligne d'imputation n° 220 150.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté **aux** heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria — Hôtel de Ville à Bonanjo BP 43 Douala — Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria — Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable **de soixante dix mille (70 000 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS-ARMP N° 33598800001 — 89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulations des Marchés Publics, auprès des Agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria — Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, B.P : 43 Douala, au plus tard le **22 Septembre 2016 à douze(12) heures**, heure locale et devra porter la mention :

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 77 /AONO/CUD/CIPM/2016 DU 31 Août 2016 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE PARACHEVEMENT DE LA STABILISATION DE L'ÉBOULEMENT DE L'UNIVERSITE DE DOUALA**

**«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de dix (10) mois hormis la période de garantie.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **neuf cent mille (900 000) francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **22 Septembre 2016 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala Ier à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. L'ouverture des offres financières des soumissionnaires techniquement qualifié se fera à une date ultérieure.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 des critères essentiels.

### 2. Critères essentiels

L'offre technique de chaque soumissionnaire donnera lieu à une note technique (Nts) évaluée sur 100 points sur la base des critères suivants :

- Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux termes de référence 20 points
- Expérience et qualification du personnel affecté à la mission 50 points
- Référence du BET 15 points
- Moyens logistique 15 points

## 15. Attribution

Le cocontractant sera choisi par la méthode de sélection qualité coût.

## 16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria — Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo BP 43 Douala — Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950. Avec copie à la Direction de l'Entretien des infrastructures Routières, des Réseaux et de la Mobilité de la Communauté Urbaine de Douala, sise Base Voirie Municipale à Bonanjo.

*DOUALA le 31 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

***NTONE NTONE DR. Fritz***

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 78/AONR/CUD/CIPM/2016 DU 31 AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX DE PARACHEVEMENT DE LA STABILISATION DE L'ÉBOULEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA — EXERCICES 2016 ET SUIVANTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
220150

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la limitation des risques urbains et de la protection de l'environnement, le Délégué du Gouvernement, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala, la phase des travaux de Parachèvement de la Stabilisation de l'Éboulement de l'Université de Douala.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires (Installation de Chantier, Projet d'exécution, nettoyage du site, démolition des Ouvrages) ;
- Les terrassements (Reprofilage du canal, purges des mauvais matériaux, remblais et déblais éventuels) ;
- La Construction des ouvrages de drainage en béton armé ;
- Le revêtement en perrés maçonnés ;
- Les enrochements
- Le déplacement éventuel des réseaux aériens et/ou souterrains

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisimMel de l'opération à l'issue des études préalables est de neuf cent cinquante millions (950 000 000) FrancsFCFA..

## 4. Allotissement

Les travaux décrits dans le présent Appel d'Offres, feront l'objet d'un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Entreprises de droit camerounais ci-après, retenues à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt n° 020/ASMKUD/SG/DIREM/2016 du 12 mai 2016 :

N°	Entreprises Pré-qualifiés	Contacts
1.	SCI CHRIST BUILDING	B.P : 10016 Douala
2.	STE AMENAGUS Sarl	B.P : 7089 Douala

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala — Exercices 201

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après : Com

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de D des frais d'achat du dossier, dans le compte Spécial CAS - ARMP No. 33598800001 — 89 ouvert à cet effet par l'Agence de représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tel

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de dix (10) m

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premi date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conf

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'abs

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ou falsifications de pièces ;
- Non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;

### 14.2. Critères essentiels

- Chiffre d'affaires ;
- Références du 'Soumissionnaire ;
- Disponibilité du matériel et des équipements ;
- Expérience du personnel d'encadrement ;
- Note méthodologique.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dos

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la remise de ces dernières.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Bonanjo et de la Mobilité, sise à la base voirie de Bonanjo.

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°79 /AONO/CUD/CIPM/  
2016 DU 31 AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX SOMMAIRES D'AMENAGEMENT DES ESPACES  
D'EMBARQUEMENT. FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA —  
EXERCICES 2016 ET SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
211110

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

La Communauté Urbaine de Douala a réalisé en 2009 un Plan de Transport et de Déplacement Urbain (PDU) de la Ville. Dans le cadre de la mise en oeuvre des recommandations du PDU élaboré en 2009 visant entre autres l'aménagement et l'organisation des arrêts des Transports publics, le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les Travaux Sommaires d'Aménagement des Espaces d'Embarquement aux alentours du Marché Central de Douala.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à aménager des espaces d'embarquement pour les passagers et automobilistes aux alentours du Marchés Central de Douala. Les travaux comprennent notamment:

- les travaux préliminaires ;
- les terrassements ;
- mise en forme de la plateforme ;
- la construction des ouvrages d'assainissement ;
- fourniture et pose du mobilier urbain et accessoires de sécurité routière
- le déplacement et/ou réhabilitation des réseaux souterrains et/ou aériens des concessionnaires ENEO, CDE/CAMWATER et CAMTEL.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût Prévisionnel des travaux est de **Cent dix millions (110 000 000) Francs CFA.**

## 4. Allotissement

Les travaux, objet dt., présent Appel d'Offres, sont constitués d'un lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans le Secteur des travaux publics.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala — Exercices 2016 et suivant, sur la ligne d'imputation n° 211 110.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria — Hôtel de Ville à Bonanjo BP 43 Douala — Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria — Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA payable au titre** des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° 33598800001 — 89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marquées comme telle, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala au plus tard le **22 Septembre 2016 à 12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°79 /AONO/CUD/CIPM/ 2016 DU 31 AOUT 2016 POUR LES TRAVAUX SOMMAIRES D'AMENAGEMENT DES ESPACES D'EMBARQUEMENT.**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de six (06) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce I 1 du DAO d'un montant de **deux millions deux cent mille (2 200 000) francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **22 Septembre 2016 à 13 heures précise** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala Ier à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance des offres.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ou les falsifications de pièces ; Non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau des Prix Unitaires.

### 2. Critères essentiels

- Chiffre d'affaires;
- Références de l'entreprise ;
- Disponibilité du matériel et des équipements ;
- Expérience du personnel d'encadrement ;
- Note méthodologique.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le contrat de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposées.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite **fixée** pour leur remise.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria-Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950. Avec copie à la Direction de l'Entretien des Infrastructures Routières des Réseaux et de la Mobilité, sise à la base voirie de Bonanjo.

*DOUALA le 31 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

***NTONE NTONE DR. Fritz***

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
80/A0NR/CUD/CIPM/2016 DU 31 AOUT 2016 POUR L'ETUDE PREABLE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DES  
PARKINGS HORS VOIRIE FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA  
EXERCICE 2016**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
612106

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

La Ville de Douala connaît une saturation des accotements de ses voiries. Aussi, une recherche d'espaces de stationnement dans ses pôles d'attractivité s'avère-t-elle nécessaire. Fort de ce constat et dans le but d'accroître la capacité de l'offre de parkings, le Délégué du Gouvernement, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Restreint en Procédure d'Urgence pour l'étude préalable en vue de l'aménagement des parkings hors voirie.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en une identification et une analyse des sites potentiellement aménageables en aires de stationnement hors voirie dans la Ville de Douala. Cette étude porte spécifiquement sur les zones suivantes :

- Les quartiers Bonanjo, Akwa Sud et Deido dans l'Arrondissement de Douala Ier;
- Les quartiers New-Bell et Bonapriso l'Arrondissement de Douala 2<sup>ème</sup>.

La mission comportera les différentes phases suivantes :

- Phase 1 : identification et analyse diagnostique des sites potentiellement aménageables en aires de stationnement ;
- Phase 2 : élaboration des propositions techniques assortie des coûts d'aménagement.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **vingt millions (20 000 000) Francs CFA**.

## 4. Allotissement

Les prestations décrites dans le présent Appel d'Offres, feront l'objet d'un seul lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux d'Études de droit camerounais ci-après retenus à l'issue de la **Manifestation d'Intérêt** n° 18/ASM1/CUD/SG/DIREM/2016 du 24 mars 2016:

N°	SOUSSIONNAIRES PREQUALIFIES	ADRESSES
01	DTU CONSTRUCTION	Tél: 677 553274
02	URI3ADE	Tél: 699 989618
03	TITAN 1NGENIERING	Tél: 675195688

04	BERCO BTP	Tél: 677437192
05	CREA CONSULT	Tél: 69951 96 85

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala — Exercice 2016, sur la ligne d'imputation n° 612 106.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria — Hôtel de Ville à Bonanjo BP 43 Douala — Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quarante Mille (40 000) Francs CFA** au Compte Spécial CAS-ARMP N° 33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC (Yaoundé agence centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, Bertoua).

## 9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo — BP : 43 ; Tél : (237) 233 421 509 / Fax: (237) 233 426 950 au plus tard le **23 SEPTEMBRE 2016 à 12 heures** précises, heure locale, et devra porter la mention :

## **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTUMT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 80/AONR/CUD/CIPM/ 2016 DU 31 AOUT 2016 POUR L'ETUDE PREALABLE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DES PARKINGS HORS VOIRIE**

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 10. Delai de Livraison

Le **délai maximal d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage** pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances d'un montant de **Quatre Cent Mille (400 000) Francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **23 SEPTEMBRE 2016** à **13 heures précises, heure locale par la** Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala Ier à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre. L'ouverture des **offres financières** des soumissionnaires techniquement qualifié se fera à une date ultérieure.

### 14. Critères d'évaluation

#### 1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Présence d'une information financière dans l'offre technique.

#### 2. Critères essentiels

L'offre technique de chaque soumissionnaire donnera lieu à une note technique (Nts) évaluée sur 100 points sur la base des critères suivants :

- Note méthodologique : 20 points ;
- Expérience du personnel : 50 points ;
- Références du soumissionnaire : 15 points.
- Moyens techniques et matériels à mettre en place : 15 points.

### 15. Attribution

Le Cocontractant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût.

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria-Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950. Avec copie à la Direction de l'Entretien des Infrastructures Routières des Réseaux et de la Mobilité, sise à la base voirie de Bonanjo.

*DOUALA le 31 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

*NTONE NTONE DR. Fritz*

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
81/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 31 AOUT 2016 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE  
DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE NOUVEAUX CARREFOURS A FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE  
DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA - EXERCICES 2016  
ET SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
221110

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Délégué du Gouvernement, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Restreint pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'aménagement de nouveaux carrefours à feux tricolores dans la Ville de Douala (zachman, ange Raphael, Nanfang, maçon, Rhône Poulenc, Mobil Njo Njo).

## 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :

- Mission 1- La Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET),
- Mission 2- L'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC),
- Mission 3- L'Assistance aux opérations de Réception (AOR).

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de Trente Millions (30 000 000) Francs CFA.

## 4. Allotissement

Les prestations feront l'objet d'un seul lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux bureaux d'études techniques pré-qualifiés ci-après, retenus à l'issue l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt n° 009/ASMI/CUD/SG/DIREM/2016 du 04 février 2016 :

N°	'Noms des entreprises pré-qualifiées	Adresses
1	TITAN INGENIERING	B.P : 4946 Douala
2	LE COMPETING	B.P : 6718 Douala
3	DELTA CONSULTING	B.P : 15605 Douala
4	TRAVEX	B.P : 2038 Douala

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la Communauté Urbaine de Douala — Exercice 2016 et suivants, sur la ligne d'imputation n°221 I 10

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria — Hôtel de Ville à Bonanjo BP 43 Douala — Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, B.P. 43 Douala — Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° 33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulations des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Limbe et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marquées comme telle, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala au plus tard le **23 SEPTEMBRE 2016 à 12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 81 /AONO/CUD/CIP1V1/2016 DU 31 AOUT 2016 6 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE NOUVEAUX CARREFOURS A FEUX TRICOLORS DANS LA VILLE DE DOUALA**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de treize (13) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de Six cent mille (600 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux(02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu les **23 SEPTEMBRE 2016 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1 à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance des Offres. L'ouverture des offres financières des soumissionnaires techniquement qualifiés se fera à une date ultérieure.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Pièce falsifiée ou fautive déclaration ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

### 2. Critères essentiels

L'offre technique de chaque soumissionnaire donnera lieu à une note technique évaluée sur 100 points sur la base des critères suivants :

- Moyens techniques et matériels du soumissionnaire 20 points
- Qualité technique de l'offre, organisation, méthodologie, analyse critique et propositions. 25 points
- Expérience et qualification du personnel affecté à la mission 55 points

## 15. Attribution

Le Cocontractant sera choisi par la méthode de sélection qualité coût, conformément aux procédures décrites dans le Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria-Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950. Avec copie à la Direction de l'Entretien des Infrastructures Routières des Réseaux et de la Mobilité, sise à la base voirie de Bonanjo.

*DOUALA le 31 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

***NTONE NTONE DR. Fritz***

# CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (AONR) N° 002/AONR/CCIMA/CIPM/2016 DU 26/08/2016  
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DE SON SUPPLEANT POUR LE  
COMPTE DE LA CCIMA.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
61 34 10

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme OHADA applicables aux sociétés soumises à la comptabilité privée, le Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun se propose de recruter un cabinet d'experts comptables agréé, devant être consulté pour la réalisation des missions relevant de leur compétence.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres, comprennent l'audit des états financiers de synthèse et les vérifications spécifiques. Les différentes phases desdites prestations sont définies dans le cadre des termes de référence.

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **FCFA 30 000 000 (trente millions) francs.**

## 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un seul lot.

## 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National Restreint s'adresse aux candidats de la liste restreinte ci-après pré-qualifiées au terme de l'avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt n° 001/AMI/CCIMA/2016 du 29 février 2016 relatif au recrutement d'un Commissaire aux Comptes et de son suppléant pour le compte de la CCIMA :

- **AFRICAN CONSULTING ENTREPRISE, BP 2439 – Douala, Tél. : 233 42 81 12**
- **BEKOLO & PARTNERS, BP 5669 – Douala, Tél. : 233 43 99 39 ;**
- **ECA-ERNST & YOUNG, BP 3340 – Douala, Tél. : 233 42 97 57.**

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres Restreint seront financées par le budget programme de la CCIMA, exercice 2016, Ligne 61 34 10.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de la CCIMA, sis à Bonanjo dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres établi en langue Française ou Anglaise peut être retiré auprès du Service des Marchés de la CCIMA, sis à Bonanjo – Douala, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **F CFA 75 000 (soixante-quinze mille) Francs** pour frais d'achat de dossier au compte spécial « CAS-ARMP n° 33 59 88 » de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, ouvert dans les agences BICEC.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue Française ou Anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de la CCIMA, Bonanjo – Douala, au plus tard le 26 septembre 2016 à 12 heures. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (AONR) N° 002/AONR/CCIMA/CIPM/2016 DU 26/08/2016 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DE SON SUPPLEANT POUR LE COMPTE DE LA CCIMA**

**« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution du marché prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) ans renouvelables une (01) fois. Il court à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre sous peine de rejet, une caution de soumission d'un montant de **F CFA 600 000 (six cent mille) Francs**, établie par une banque locale agréée par le Ministère des Finances et par la COBAC.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés de la CCIMA se fera dans l'immeuble abritant le CENTRE DE GESTION AGREE de la CCIMA à Douala, Bonanjo, le **26 septembre 2016 à partir de 13 heures**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Le nombre de représentants par soumissionnaire est limité à un (01).

## 13. Critères d'évaluation

### .1 Critères éliminatoires

- Offre administrative incomplète ;
- Pièces administratives falsifiées ;
- Non production des contrats de travail pour le personnel d'encadrement et des extraits de casier judiciaire pour l'ensemble ;
- Absence des statuts du cabinet ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100 pour les critères essentiels.

### 2 Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre : 5 points ;
- Qualifications du cabinet : 50 points ;
- Qualifications du personnel clé : 45 points.

**NB : La notation sera faite selon la méthode de sélection dite par points.**

Seules les soumissions qui auront obtenues 75 points sur 100 seront admises à l'analyse financière.

### 3. Évaluation financière

- Présentation générale de l'offre (10 pts)
- L'offre financière (60 pts)
- Délai d'exécution des prestations (30 pts)

## 14. Attribution

Après l'analyse des dossiers, les résultats seront portés à la connaissance des soumissionnaires par voie de presse et/ou d'affichage.

## 15. Durée Validité des Offres

La validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

## 16. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés de la CCIMA, sis à Bonanjo / Douala. Tél. : 233 42 67 87 - Fax. : 233 42 55 96.

*DOUALA le 26 Aout 2016*

*Le PRÉSIDENT*

**HALIDOU BELLO**

## COMMUNE DE DJOUM

**AVIS DE CONSULTATION N°01 /DC/C-DJO/CIPM/ 2016 DU 02/08/2016 POUR LA LETTRE-COMMANDE DE L'ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MVENG**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

La présente demande de cotation a pour objet : l'Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de MVENG, Arrondissement de Djoum.

Les prestations seront exécutées pour le compte du Ministère de la santé publique sur financement de la Dotation générale de la décentralisation Exercice 2015.

Elles sont soumises à la réglementation en vigueur en République du Cameroun notamment aux textes ci-après:

.1 Le décret 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics

1. Le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
2. Le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
3. Le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
4. Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
  1. Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
  2. La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés;

8 L'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales (CCAG), applicables aux marchés publics ;

1. Le Décret n° 87/02 du 2 janvier 1987 portant réglementation du service après-vente ;

10. L'arrêté n° 32 /CAB/PM du 5 Novembre 2002 fixant les modalités de la demande de cotation ;

11. La circulaire N°002/CAB/PM du 04 novembre 2002 relative à la procédure de passation des marchés publics ;

12. La circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Décret 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

1. La circulaire n°003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics,
2. La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics;
3. La circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
4. La circulaire Nc001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la pasation et au contrôle de l'exécution des Marchés;
5. La circulaire n°001/C/MINFI/du 06 janvier 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2016.

## 2. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Ministre de la Santé Publique envisage de procéder à l'acquisition des fournitures désignées ci-après : Equipement en matériel médical du **Centre de Santé Intégré de MVENG**

## 3. Allotissement

l'unique lot

## 4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais.

## 5. Remises des offres

Chaque entrepreneur peut soumissionner l'unique lot contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme de **dix mille (10 000) francs CFA**. Conformément à l'arrêté du PM N°093/CAB/PM du 5 Novembre 2002.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à la demande de cotation.

Le bordereau descriptif et quantitatif de ces équipements doit être chiffré et déposé au **le 02/09/ 2016 à 12 heures** sous enveloppe scellée adressée au Maire de la Commune de Djoum, Autorité Contractante, avec la mention :

Consultation N°01/DC/C-DJO/CIPM/2016 du 02/08/2016 pour l'Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de MVENG, dans l'Arrondissement de Djoum.

Les offres seront remises **au plus tard le 02/09/2016 à 12 heures** à la Salle des Actes de l'Hôtel de Ville de DJOUM.

## 6. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maire de la Commune de Djoum Autorité Contractante pour la réalisation de ces travaux est de soixante (60) jours.

## 7. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de **(100 000 FCFA)** Ce cautionnement bancaire provisoire sera établi par un organisme bancaire agréé par le MINFI dans les conditions de la COBAC. Il sera libéré d'office- trente jours au plus tard après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

Liste de 12 Banques agréées par le MINFI pour délivrer les cautions exigées dans les marchés publics (cf ARMP et publication CT du 12/09/2002).

## 8. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme tels devra être déposé contre récépissé dans les services de la Commune de Djoum (Secrétariat général) au plus tard le 02/08/2012 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/C-DJOUM/CIPM 2016 DU 02/08/2016**

**POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MVENG,  
ARRONDISSEMENT DE DJOUM**

**Dotation Générale de la Décentralisation Exercice 2015  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 9. Ouverture des Plis

: Les offres seront ouvertes **le 02/09/2016 à 13 heures** à la salle de réunions de l'hôtel de Ville de Djoum. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 10. Critères d'évaluation

## PRESENTATION DE L'OFFRE :

Toute offre non produite en Sept(07) exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

La soumission ainsi que toutes les pièces l'accompagnant devra être remis en sept(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies.

L'enveloppe extérieure contiendra deux (02) enveloppes intérieures.

La première enveloppe portera la mention : « ENVELOPPE A » : OFFRE ADMINISTRATIVE

### 7.1 - ENVELOPPE A DOSSIER ADMINISTRATIF :

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois par une autorité administrative et séparée par des intercalaires de couleur autre que le blanc

Pièce n°	Désignation
A.1	Quittance d'achat du dossier de demande de cotation
A.2	Copie légalisée de la carte du contribuable
A.3	Copie légalisée de la patente en cours de validité .
A.4	Certificat d'imposition )
A.5	Attestation de non - faillite
A.6	Registre de commerce
A.7	Attestation de recouvrement / de non redevance
A.8	Attestation de soumission CNPS
A.9	Un cautionnement provisoire de soumission dont le montant est précisé plus haut
A.10	Attestation de domiciliation bancaire
A.11	Attestation et plan de localisation
A.12	Attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP
A.13	Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) complété et paraphé à chaque page

La deuxième enveloppe portera la mention : « ENVELOPPE B » : OFFRE FINANCIERE 7.2 ENVELOPPE B OFFRE FINANCIERE Même présentation que dans l'enveloppe A

Pièces n°	Désignation
C.1	Soumission signée, datée et timbrée conformément au modèle de la DC

- C.2 Le cadre du détail estimatif complété, paraphé à chaque page et signé à la dernière page
- C.3 Le bordereau des prix unitaires en chiffres et en lettres paraphé à chaque page et signé à la dernière page
- C.4 Qualité de personnel de livraison

N.B : Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

7.3 : Ouverture des offres : Les offres seront ouvertes le 02/09/2016 à 13 heures à la salle de réunions de l'hôtel de Ville de Djoum.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 11. Attribution

Le Maire de la Commune de Djoum, Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à cette demande de cotation et qui dispose des capacités financières requises pour exécuter ce marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 12. Renseignements Complémentaires

Dès publication des résultats portant attribution du marché par l'Autorité Contractante, les soumissionnaires non retenus sont avisés du rejet de leurs offres, et invités à retirer celles-ci dans un délai de quinze(15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics. Les offres non retirées dans ce délai sont détruites, sans qu'il y ait à réclamation.

*DJOUM le 2 Aout 2016*

*Le MAIRE*

***FOUMANE NGANE Vincent***

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE CONSULTATION N°20/DC/CUD/CIPM/2016 DU 29 AOUT 2016 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE  
FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA — EXERCICE 2016**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail, notamment de la célérité dans le traitement des données en vue du renforcement de la lutte contre le désordre urbain, le Délégué du Gouvernement, Autorité Contractante, lance une consultation pour l'acquisition du matériel informatique à la Direction de la Réglementation et de la Police Municipale de la Communauté Urbaine de Douala.

### 2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

### 3. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 rue Victoria — Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, dès publication du présent Avis de Consultation.

### 4. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 rue Victoria — Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable **de 40 000 (quarante mille) FCFA** payable dans le Compte CAS — ARMP n° 33598800001 — 89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions et dans les villes de Limbe et Dschang.

### 5. Remises des offres

Le devis descriptif et quantitatif des fournitures devra être chiffré hors taxes sur la valeur ajoutée (H/TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et déposé **au plus tard le 21 SEPTEMBRE 2016 à 12 heures précises**, heure locale sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée à l'Autorité Contractante avec la mention :

**DEMANDE DE COTATION N° 20/DC/CUD/CIPM/2016 DU 29 SEPTEMBRE 2016 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

### 6. Ouverture des Plis

Les offres rédigées en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 rue Victoria — Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo et dépeuillées **au plus tard le 21 SEPTEMBRE 2016 à partir de 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, sise au sous sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1" à Bonanjo, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres.

*DOUALA le 29 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

***NTONE NTONE DR. Fritz***



# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU NORD

**DEMANDE DE COTATION N°027/DC/MINMAP/DR-NO/CRPM/SMAS/AG/2016DU23/08/2016 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE A LA DELEGATION REGIONALE DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) DE L'ADAMAOUA, DU NORD ET DE L'EXTREME-NORD A GAROUA, EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
LIGNE 222 810

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Nord, Autorité contractante, lance, pour le compte de l'Agence de Régulation des Télécommunications [ART), une consultation ouverte auprès des établissements Camerounais pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de vidéosurveillance à la Délégation Régionale de l'ART de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord à Garoua.

## 2. Consistance des prestations

La prestation consiste en la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de vidéosurveillance à la Délégation Régionale de l'ART de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord à Garoua et la formation du personnel à l'exploitation et à la maintenance. Ce système doit permettre :

de stocker, sur une mémoire de type disque dur, l'ensemble des images enregistrées de l'installation sur une période minimum d'un mois ou sur la période autorisée par l'ART ;

- d'effacer automatiquement les images enregistrées selon la périodicité autorisée par l'Ingénieur du présent marché ;
- de programmer la surveillance de points sensibles ou des passages obligés et enregistrer ces images ;
- de rechercher rapidement les événements enregistrés ;

déprogrammer des séquences, des rondes automatiques et des pré positionnements des caméras mobiles en cas de détection d'ouverture de portes ;

- d'enregistrer numériquement les informations permettant de déterminer, à tout moment, d'une séquence vidéo sa date, son heure et l'emplacement de la caméra ;
- d'exporter des enregistrements d'images sur CD/DVD non réinscriptibles et à accès direct ;
- de transférer des images sur un réseau numérique externe ou interne sans complément de matériel (hors logiciel) ;
- de limiter 1 accès aux commandes et à l'extraction de données aux seules personnes autorisées par un code d'accès ;
- d'identifier et historier les opérations effectuées sur le système en fonction des codes d'accès ;
- de masquer numériquement des parties d'images à la vision ou à la relecture [par exemple : cas du domaine privé].

Le système de stockage à utiliser doit être associé à un journal qui conserve la trace de l'ensemble des actions effectuées sur les flux vidéo, ce journal sera généré automatiquement sous forme électronique et comportera la liste des flux exportés indiquant :

- la date et l'heure des images filmées et leur durée ;
- l'identifiant des caméras concernées ;
- la date et l'heure de l'exportation ;
- l'identité de la personne ayant réalisé l'exportation.

Un équipement de visualisation et de commande pourra être déporté dans un ou plusieurs bureaux. Cet équipement devra également permettre la visualisation des images aux seules personnes autorisées et disposant d'un accès contrôlé. Tous les flux vidéo sont enregistrés à raison de 6 images minimum par seconde sans reconstitution de flux. La cadence de visualisation en direct des images ne pourra pas être inférieure à 25 images / seconde par caméra. Toutes les caméras doivent être reliées à un (ou des) système(s) permettant d'enregistrer et de piloter les flux d'informations.

Lesdits équipements sont décrits dans le bordereau descriptif, quantitatif et estimatif contenu dans le présent dossier de consultation que les intéressés voudront bien chiffrer et retourner à Monsieur le Délégué Régional des Marchés Publics du Nord, sous enveloppe cachetée.

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de réalisation à l'issue des études préalables est de seize millions (16 000 000) FCFA.

## 4. Allotissement

N/A

## 5. Participation et origine

La présente consultation s'adresse aux établissements installés au Cameroun.

## 6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le budget de l'ART, exercice 2016, ligne 222 810 «Matériel audiovisuel».

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord et à la Délégation Régionale de l'ART de Garoua dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier établi en langue française ou anglaise peut être obtenu à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord, sise au lieu dit ancien consulat de France, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt cinq mille [25 000] francs CFA au titre des frais de dossier au compte d'affectation spéciale des marchés n° N33598870001 -14 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ouvert à la BICEC, dans les agences de tous les chefs lieux de région et celles des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à la consultation.

## 9. Remises des offres

Les offres établies en sept [07] exemplaires dont un [01] original et six [06] copies seront remises à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord, sise au lieu dit ancien consulat de France, au plus tard le 14/09/2016 à 10 heures précises, sous enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Délégué Régional des Marchés Publics du Nord, avec la mention:

CONSULTATION N°027/DC/MINMAP/0R-NO/CRPM/SMAS/AG/2016 DU 23/08/2016 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE A LA DELEGATION REGIONALE DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) DE L'ADAMAOUA, DU NORD ET DE L'EXTREME-NORD AGAROUA EN PROCEDURE D'URGENCE « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

## 10. Delai de Livraison

Les fournitures seront livrées à la Délégation Régionale de l'ART de l'Adamaoua, du Nord, de l'Extrême-Nord à Garoua, dans un délai maximum de soixante [60] jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont le modèle figure dans la pièce III [3.2] de la Demande de Cotation d'un montant de trois cent vingt mille (320 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

N/A

## 13. Ouverture des Plis

Le dépouillement suivra le 14/09/2016 à partir de 11 heures à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat .Les offres financières devront être chiffrées toutes taxes comprises [TTC] et accompagnées du modèle de soumission.

#### 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères ci-dessous:

Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce du dossier administratif;
- Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif;
- Pièce falsifiée ou Fausse déclaration ;
- Absence du contrat de représentation auprès d'un équipementier ;
- Non satisfaction des sous-critères essentiels en astérisque présentés dans la grille d'évaluation ; Pièce X;
- Absence d'attestation de visite du site délivrée par le Sous-directeur des affaires financières de la Délégation Régionale de l'ART à Garoua ;
- Absence de prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant du matériel ;
- Note technique inférieure à 70% de oui.

Critères essentiels:

Le dossier technique sera évalué suivant les critères ci-après ;

1. Présentation des offres : 2 oui sur 86
2. Références du soumissionnaire pour les prestations similaires : 2 oui sur 86
3. Capacité technique et financière du soumissionnaire : 3 oui sur 86
4. Documentation des équipements proposés : 1 oui sur 86
5. Délai et calendrier de livraison : 2 oui sur 86
6. Service après-vente et disponibilité des pièces de rechange : 3 oui sur 86
7. Garantie du matériel : 1 oui sur 86
8. Programme de formation : 1 oui sur 86
9. Conformité aux spécifications techniques suivant le descriptif de la fourniture : 71 oui sur 86

NB : La grille d'évaluation est détaillée à la PIÈCE N° X de la présente Demande de Cotation.

Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à 70% de oui seront retenus. A l'issue de l'analyse financière, la proposition évaluée la moins disante sera retenue.

#### 15. Attribution

A l'issue de l'analyse financière, la proposition évaluée la moins disante ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à la note technique minimale requise sera retenue.

#### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Nord et de la Délégation Régionale de l'ART de Garoua.

GAROUA le 23 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**EDIKA EWOUNDJO EDMOND**

## COMMUNE DE PITOA

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N° 03/DC/ C-PTA/CIPM/2016 DU 17/08/ 2016 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PEDAGOGIQUE SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM) AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE PITOA DANS LA COMMUNE DE PITOA.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
5015 19702 641518 6114

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2016, le Maire de la Commune de Pitoa lance en procédure d'urgence pour le compte de ladite commune, un Avis de Consultation relatif à la fourniture du matériel pédagogique scolaire (paquet minimum) à l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de base de Pitoa Département de la Bénoué, Région du Nord.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent à la fourniture du matériel pédagogique scolaire (paquet minimum) à l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de base de Pitoa, Département de la Bénoué, Région du Nord.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de dix millions cinq cent vingt-sept mille (10 527 000) FCFA.

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises prestataires des services installées au Cameroun et assujetties au régime fiscal.

### 6. Financement

Les prestations de la présente demande de Cotation sont financées par le Budget de fonctionnement du Ministère de l'Education de Base, exercice 2016.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Pitoa dès Publication de l'avis de Consultation.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré à la Commune de Pitoa dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quinze mille francs (15 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de Pitoa.

### **9. Remises des offres**

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies et une (01) version numérique de l'offre financière sur CD marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Pitoa au plus tard le 07/09/2016 à 10 heures, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

LANCEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°03/DC/ CPTA/ CIPM/2016 DU 17/08/ 2016  
RELATIF A LA FOURNITURE DU MATÉRIEL

PEDAGOGIQUE SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM) AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'INSPECTION  
D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE PITOA DANS LA COMMUNE DE PITOA

- « A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

### **10. Délai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison, objet de la présente Demande de Cotation est de deux (02) semaines.

### **11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au delà de la date de validité des offres.

### **12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la DC, d'un montant de Deux cent mille (200 000) Francs CFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elle devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances, ou le non respect des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

### **13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives des offres techniques et financières qui aura lieu le 07/09/2016 à 11 heures dans la salle de la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la Commune de Pitoa.

## 14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires:

l'évaluation technique à deux volets, sera basée sur les principaux critères suivants •

### 14.1 Critères éliminatoires

-Conformité des pièces administratives ;

### 14.2 Critères essentiels

Références de l'entreprise assorties de la production de deux (02) PV de réception dans le domaine considéré;

- Délai de livraison ;

## 15. Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Références de l'Entreprise ;
- Matériel de livraison;
- Personnel technique ;
- Proposition technique et planning d'exécution de la livraison ;
- Présentation générale de l'Offre.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

## 15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière. Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle et n'ayant pas de prix anormalement bas.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Pitoa.

*GAROUA le 17 Aout 2016*

*Le MAIRE*

**OUSMANOU AMAN SA'ALY**

## COMMUNE DE MAYO-OULO

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/RN/D42/CMO/CIPM/SCPM/2016  
DU 26/08/2016 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) À L'IAEB DE  
MAYO - OULO FINANCEMENT : BUDGET FONCTIONNEMENT MINEDUB 2016 IMPUTATION :  
15197026415256114426AUTORISATION DE DEPENSE : BY13903**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP MINEDUB  
**IMPUTATION**  
15197026415256100000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Maire de la Commune de Mayo - Oulo. Maître d'Ouvrage lance un avis de consultation en procédure d'urgence. Pour la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) à l'IAEB de Mayo- Oulo.

### 2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché comprend la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) à l'IAEB de Mayo-Oulo. Les spécifications techniques dudit paquet minimum sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières inclus dans le présent Dossier de demande de cotation.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de : **10 913 000 f CFA**

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience minimum avérée et vérifiable dans le domaine d'achat et livraison de fourniture.

### 6. Financement

Le financement est assuré par le Budget de fonctionnement du MINEDUB 2016.

**IMPUTATION : 15197026415256114426**  
**AUTORISATION DE DEPENSE : BY13903**

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à **la Commune de Mayo-Oulo** dès Publication de Lavis de consultation.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au Service Communal de passation des Marchés de la Commune de Mayo - oulo dès publication du présent avis, contre versement d'une **somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA**, payable au guichet de la recette communale de Mayo oulo.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au service Communal de Passation des Marchés du Mayo-oulo, au plus tard le **15/09/2016 à 10 Heures**. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**Demande de Cotation N° 003/DC/RN/D42 CMO/CIPM/SCPM/2016 du 26/08/2016 Pour la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) à l'IAEB de Mayo - Oulo  
Financement ; Budget fonctionnement MINEDUB 2016  
« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente demande de cotation est **d'un (01) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **deux cent dix huit mille deux cent soixante (218 260) FCFA** valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **deux cent dix huit mille deux cent soixante (218 260) FCFA** valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives et financières qui aura lieu **le 15/09/2016 à 11 heures au plus tard** dans la salle de la CIPM de sise à la Commune de Mayo oulo.

## 14. Critères d'évaluation

Dossier administratif incomplet.

- Toutes déclarations fausses ou mensongères ;
- Pièce financière incomplète
- Pièces scannées et pièces non valides

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure de demande de cotation et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation du Marché. Passé ce délai, les offres seront détruites.

## 15. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'ouvrage, d'attribuer le Marché au soumissionnaire dont l'offre sera conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation, et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante (Hors Taxes) et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre- vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.



## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mayo oulo.

*GAROUA le 26 Aout 2016*

*Le MAIRE*

***HOUA TIZI***

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE  
CONSULTATION N°09/DC/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BAM/CDPM/2016 DU 30/ 08 /2016 RELATIVE A  
L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE DE KAHN, ARRONDISSEMENT DE MASSOCK-SONGLOULOU,  
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT: DOTATION  
GÉNÉRALE DE LA DÉCENTRALISATION EXERCICE 2016**

**FINANCEMENT**  
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD)  
**IMPUTATION**  
ARRÊTE CONJOINT N°0042 /MTNATD

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MASSOCKSONGLOULOU une demande de cotation pour l'équipement du Centre de Santé de KAHN, Arrondissement de MASSOCK-SONGLOULOU, dans le Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

### 2. Consistance des prestations

La fourniture des équipements au Centre de Santé de KAHN décrits à la Pièce I

### 3. Cout Prévisionnel

Pour un montant prévisionnel de Dix millions (10 000 000 frs CFA) Francs CFA.

### 4. Allotissement

Les prestations de la présente consultation en un lot unique

### 5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

### 6. Financement

La fourniture des équipements est financée par la Dotation Générale de la Décentralisation Exercice 2016, Imputation : Arrête Conjoint N°0042 /MTNATD/ MINNEPAT du 09 Juin 2016 portant déblocage des quotes-parts de la Dotation Générale de la d'investissement au titre de l'exercice budgétaire 2016 .

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier de la demande de cotation peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de la demande de cotation peut être retiré contre présentation d'une quittance de versement des frais d'acquisition fixés à **15 000 (quinze mille) francs CFA** non remboursables payable à la Recette Municipale de la commune de MASSOCK-SONGLOULOU.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées contre récépissé à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, au plus tard le **21/09/2016 à 11 heures** et devront porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE  
CONSULTATION N°09/DC/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/BAM/CDPM/2016 DU 30/ 08 /2016 RELATIVE A  
L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE DE KAHN, ARRONDISSEMENT DE MASSOCK-SONGLOULOU,  
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

**(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

## 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison objet de cette consultation est d'un **(01) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de 2% au prix du coût prévisionnel du marché toutes taxes comprises soit 200 000 francs CFA (Deux cent mille francs CFA) valable pendant trente jours au — delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Le dossier Administratif devra comporter les originaux ou les copies certifiées conformes par les services

émetteurs compétents et datant de moins de trois mois, les pièces suivantes :

- Patente de l'exercice en cours;
- Attestation de soumission à la CNPS en cours de validité ;
- Attestation de non faillite ;
- Attestation de domiciliation bancaire ;
- Quittance de versement à la Recette de Municipale de la commune de MASSOCK-SONGLOULOU des frais d'achats du dossier de Demande de Cotation;
- Carte de contribuable
- Attestation de non - exclusion délivrée par l'ARMP;
- Caution de soumission
- Registre de commerce
- Attestation de non redevance fiscale.

## 12. Recevabilité des Offres

L'Offre Technico — Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de consultation.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée de la lettre de soumission timbrée et signée.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **21/09/2016 à 12 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics et se fera en un temps.

## 14. Critères d'évaluation

### PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis;
- Absence d'une pièce de l'Offre technico-financière ;
- Non-conformité au modèle de soumission
- Omission d'un prix quantifié du devis estimatif.

*EDEA le 30 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**WAMBA Pierre**

**MINISTERE DES MARCHES PUBLICS**

**COMMUNIQUÉ N° 30/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPMCOJSPM/2016 DU 22 AOÛT 2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES N°019/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/CDPM/2016 DU 15 JUIN 2016, EN PROCÉDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE MAMBELLION DANS L'ARRONDISSEMENT DU NLONAKO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Moungo communique :

Par Décision N°030/D/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPG0/2016 du 22 Août 2016,

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres suscité.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montants TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Travaux de réhabilitation du Centre de santé intégré de Mambellion dans l'Arrondissement du Nlonako, Département du Moungo, Région du Littoral	Ets GLOBAL SERVICES PLUS BP 535 Nkongsamba, tél. : 697 85 20 40	19 250 895 (Dix-neuf millions deux cent cinquante mille huit cent quatre-vingt-quinze)	Deux (02) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service de la Passation des Marchés** pour la mise au point du contrat correspondant.

Par ailleurs, le soumissionnaire ci-après, n'a pas été retenu pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES		MOTIFS	
<b>ETS RI DLEX, BP 5565 Yaoundé, Tél. : 677 40 38 6o.</b>	Absence de éliminatoire.	caution de	soumission/Critère

Ce soumissionnaire est invité à passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

*NKONGSAMBA le 22 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

*NDOUMBE NKOJA Jean Roger*

## COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

**COMMUNIQUE N°37/C/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2016 DU 22 AOÛT 2016 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°008/PR/MINMAP/DR-LT/DDSM/BAM/CDPM/2016 DU 30 JUIN 2016, RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE DIBAMBA EN MOBILIER DE BUREAU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBAMBA DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante communique:

Par décision N°33/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2016 du 22 Août 2016, les Etablissements « AFRICA FEUS CONSTRUCTION » (A.F.C), B.P : 463 Edéa, Tél. : 671 64 33 83/697 67 46 36 ont été retenus comme adjudicataires de la Lettre-Commande relative à la Consultation suscitée pour un montant de **17 996 834 (Dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-seize mille huit cent trente-quatre francs FCFA) toutes taxes comprises et pour un délai de livraison d'Un (01) mois calendaire.**

Lesdits Etablissements sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué, au Service de la Passation des Marchés Publics de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime pour l'établissement de son projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, tes soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission, pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

*EDEA le 22 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**WAMBA Pierre**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°60/A0NR/CUD/CIPM12016 DU30 JUIN 2016 POUR LA REALISATION DES ETUDES EN VUE DE LA MISE EN PLACE DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU PARCOURS VITA DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD— EXERCICE 2016**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Cocontractante, communique

L'entreprise **BATISU SARL** est retenue pour la réalisation des prestations de l'appel d'offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprises de **trente sept millions six cent quatre vingt trois mille (37 683 000) Francs CFA** et un délai de **huit (08) mois**.

Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

*DOUALA le 29 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

***NTONE NTONE DR. Fritz***

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°56/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 23 JUIN 2016 POUR L'ENQUÊTE EN VUE DE LA NUMEROTATION DES IMMEUBLES DANS LA COMMUNE DE DOUALA III FINANCEMENT : BUDGET CUD— EXERCICE 2016**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Cocontractante, communique :

L'entreprise **SOGEFI** est retenue pour la réalisation des prestations de l'appel d'offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprises de **quarante quatre millions neuf cent vingt deux mille quatre cent soixante quinze (44 922 475) Francs CFA** et un délai de **cinq (05) mois**.

Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

*DOUALA le 29 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

**NTONE NTONE DR. Fritz**

**MINISTERE DES MARCHES PUBLICS**

**COMMUNIQUÉ N° 31/C/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPGO/SPM/2016 DU 25 AOÛT 2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES N° 027/AONO/PR/MINMAP /DRLT/DDMGO/CDPM/2016 DU 29 JUIN 2016, EN PROCÉDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE SIX (06) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE D'EKANGTÉ-VILLAGE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA SÈME , DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Moungo communique :**

Par Décision N°031/D/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPGO/2016 du 25 AOUT 2016,

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres suscité.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montants TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Travaux de réhabilitation de six (06) salles de classe à l'Ecole Publique d'Ekangté-Village dans l'Arrondissement de Nkongsamba 2ème , Département du Moungo, Région du Littoral.	Ets DOMAYO Tél. : 679 64 60 68	13 151 933 (Treize millions cent cinquante-un mille neuf cent trente-trois)	Deux (02) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué **et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service de la Passation des Marchés pour la mise au point du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
ETS PENTAGONE BP 91 Nkongsamba, Tél 694 30 84 04	Offre plus-disante.-
CAMEROON GENERAL CONSTRUCTION BP 4014 Douala, Tél 697 81 00 15	Offre plus-disante.

Ces soumissionnaires sont invités à passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

*NKONGSAMBA le 25 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***NDOUMBE NKOJA Jean Roger***

**MINISTERE DES MARCHES PUBLICS**

**COMMUNIQUE N° 32/C/PR/MINMAP/DRLT/IDDMAPMGO/SPM/2016 DU 25 AOÛT 2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES N° 026/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/CDPM/2016 DU 29 JUIN 2016, EN PROCÉDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (CI) BLOC MATERNEL À L'ECOLE MATERNELLE DU GROUPE 6 DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME , DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Moungo communique**

Par Décision N°032/D/PR/MINMAP/DRLT/DDMAPG0/2016 du 25 AOUT 2016,

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres suscité.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montants TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Travaux de construction d'un (oi) bloc maternel à l'Ecole maternelle du Groupe 6 dans l'Arrondissement de Nkongsamba 2me, Département du Moungo, Région du Littoral.	Ets DOMAYO Tél. : 679 64 60 68  quarante-six)	24 152 246 (vingt-quatre millions cent cinquante-deux mille deux cent	Trois (03) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service de la Passation des Marchés pour la mise au point du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
ETS PETEGOU BP 421 Nkongsamba, Tél 697 39 62 94	offre plus-disante.
CAMEROON GENERAL CONSTRUCTION BP 4014 Douala, Tél 697 81 no 15	offre plus-disante.

Ces soumissionnaires sont invités à passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

*NKONGSAMBA le 25 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

*NDOUMBE NKOJA Jean Roger*

## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU NORD

**DECISION N° 035/D/MINMAP/DRMAP-NO/SMI DU 23/08/2016 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N°025/AAONO /MINMAP/DR-NO/CRPM/BEC/2016 DU 29/06/2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BLOCS D'ÉCOLES MATERNELLES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE GAROUA II, ARRONDISSEMENT DE GAROUA II, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**DECIDE Article 1:**

L'ETS MASSTA, BP: 2310 Yaoundé, TEL: 699 85 81 58, est déclaré adjudicataire du marché objet de l'Appel d'Offres susvisé, dont les caractéristiques se présentent comme suit:

- Objet du marché : Travaux de construction de cinq (05) blocs d'écoles maternelles dans certaines localités de la commune de Garoua II.

- Montant du marché :

- Lot 1 : 22 506 379 (construction d'un bloc maternel à l'EM de Banamaré)
  - Lot 2 : 22 506 379 (construction d'un bloc maternel à l'EM de Laindé Daneye)
  - Lot 3 : 22 506 379 (construction d'un bloc maternel à l'EM de Poukouloukou)
  - Lot 4 : 22 506 379 (construction d'un bloc maternel à l'EM de Boula-lbbiré)
  - Lot 5 : 22 506 379 (construction d'un bloc maternel à l'EM de Roumdé Adjia)
- Délai d'exécution ; Quatre (04) mois par lot.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

*GAROUA le 23 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

***EDIKA EWOUNDJO EDMOND***

## COMMUNE DE DJOUM

**DECISION N°33/D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2016 DU 22 AOUT 2016 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE  
LETTRE - COMMANDE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA SANAGA MARITIME

### *Autorité contractante*

Vu la constitution ;

Vu Le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Vu L'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La décision N°0011/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 février 2013 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu La décision N°0016/D/M1NMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics modifiée par la Décision N°0559/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Octobre 2015 ;

Vu le Procès-verbal de la session du 21 Juillet 2016 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Sanaga Maritime ;

Vu L'Avis de Non Objection N°002/L/FEICOM/ARLT/SDIPDLSCI/S1PDL du 1 | Août 2016, à la Demande de Cotation N°008/PR/MINMAP/DR-LT/DDSM/BAM/CDPM/2016 du 30 Juin 2016. relative à l'équipement de l'hôtel de ville de la Commune de Dibamba en mobilier de bureau, du Chef d'Agence FEICOM de la Région du Littoral ;

Considérant l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation N°008/PR/M1NMAP/DRLT/DDSM/BAM/CDPM/2016 du 30 Juin 2016, relative à l'équipement de l'hôtel de ville de la Commune de Dibamba en mobilier de bureau, Arrondissement de Dibamba Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

**- DECIDE -**

**Article 1: les Etablissements « AFRICA FEUS CONSTRUCTION » (A.F.C),**



**B.P : 463 Edéa, Tél. : 671 64 33 83/697 67 46 36**, sont déclarés adjudicataires de la Lettre-Commande objet de la Consultation susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit:

**Nature de la Lettre - Commande :** Equipement de l'hôtel de ville de la Commune de

Dibamba en mobilier de bureau, Arrondissement de Dibamba Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

**Montant de la Lettre - Commande :** 17 996 834 FCFA TTC

**Délai de livraison :** Un (01) mois calendaire

**Article 2:** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

*EDEA le 22 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**WAMBA Pierre**

## COMMUNE DE SANGMÉLIMA

**DECISION N°O30/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 22 AOUT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/A0NO/PR/MINMAP /DRLT/DDMGO/CDPM/2016 DU 15 JUIN 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MAMBELLION DANS L'ARRONDISSEMENT DU NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics ; la Circulaire N° 00000909/QM INFI du 31 décembre 2015 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° o 19/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/CDPM/2016 du 15 juin 2016, en Procédure d'Urgence, relatif aux travaux de réhabilitation du Centre de santé intégré de Mambellion dans l'Arrondissement du Nlonako, Département du Moungo, Région du Littoral ;

Considérant La Lettre Woo5671/L/MINMA/SG/DGMI/DMBEC/CEA3 du 10 Aotit 2016 du Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics ;

### DECIDE

**Article 1 :** Les **Ets GLOBAL SERVICES PLUS BP 535** Nkongsamba, tél. : 697 85 20 40 ont été retenus comme adjudicataires du marché relatif aux travaux de réhabilitation du Centre de santé intégré de Mambellion dans l'Arrondissement du Nlonako, Département du Moungo, Région du Littoral, pour un montant de **F CFA 19 250 895 (Dix-neuf millions deux cent cinquante mille huit cent quatre-vingt-quinze) TTC**, et un délai d'exécution de deux (02) mois calendaires.

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*NKONGSAMBA le 22 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

*NDOUMBE NKOJA Jean Roger*

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**DECISION N°32/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 25 AOUT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 026/A0NO/PR/MINMAP IDRLTIDDMGO/CDPM/2016 DU 29 JUIN 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DU GROUPE 6 DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MOUNGO,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le Décret N° 20111410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** l'Arrêté N°052o/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** la Circulaire N° ow/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics
- Vu** la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics
- Vu** la Circulaire N° 0000o909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;
- Vu** la Circulaire N° 0000o9o9/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres N°026/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/CDPM/2016 du 29 Juin 2016, en Procédure d'Urgence, relatif aux travaux de construction d'un (01) bloc maternel à l'Ecole maternelle du Groupe 6 dans l'Arrondissement de Nkongsamba enle , Département du Moungo, Région du Littoral;

### DECIDE :

**Article 1 : Les Ets DOMAYO Tél. : 679 64 6o 68** ont été retenus comme adjudicataires du marché relatif aux travaux de construction d'un (oi) bloc maternel à l'Ecole maternelle du Groupe 6 dans l'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>ème</sup> Département du Moungo, Région du Littoral, pour un montant de **F CFA 24 152 246 (Vingt-quatre millions cent cinquante-deux mille deux cent quarante-six) TTC**, et un délai d'exécution de trois (03) mois calendaires.

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.





*NKONGSAMBA le 25 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***NDOUMBE NKOA Jean Roger***



## COMMUNE DE DJOUM

**DECISION N°032 /D/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/2016 DU 18 AOUT 2016 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE  
LETTRE - COMMANDE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA SANAGA MARITIME

### *Autorité contractante*

Vu la constitution ;

Vu Le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Vu L'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La décision N°0011/D/M1NMAP/SG/DAJ du 18 février 2013 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu La décision N°0016/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics modifiée par la Décision N°0559/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Octobre 2015 ;

Vu le procès-verbal de la session du 29 Juin 2016 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Sanaga Maritime ;

Vu la lettre N° 005706/L/MINMAP/SG/CERD/ST/ALD du 11aout 2016 objet de la demande d'arbitrage relative à la DC N° 006/DC/PR/MINMAP/DRLT/DDSM /SPM/BAM/CPDM/ 2016 du 19 Mai 2016 relative à l'équipement de l'atelier de chaudronnerie au lycée technique d'Edéa, Arrondissement d'Edéa 1er, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

Considérant la Demande de Cotation en procédure d'urgence N°006/DC/PR/M1NMAP/DRLT/DDSM /SPM/BAM/CPDM/ 2016 du 19 Mai 2016 relative à l'équipement de l'atelier de chaudronnerie au lycée technique d'Edéa, Arrondissement d'Edéa 1er, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

### **DECIDE ?**

**Article 1:** les Ets **NDONO, B.P :1093 Yaoundé, Tél : 674 70 90 82** sont déclarés adjudicataire de la Lettre-Commande



relative à la demande de cotation susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit:

**Nature de la Lettre - Commande:** équipement de l'atelier de chaudronnerie au lycée technique d'Edéa, Arrondissement d'Edéa 1<sup>er</sup>, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

**Montant de la Lettre - Commande :** 29 799 979 FCFA TTC

**Délai d'exécution:** TRENTE (30) JOURS CALENDAIRES

**Article 2:** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

*EDEA le 18 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**WAMBA Pierre**

## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

**DECISION N° 040/D/PRC/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°030/027-B/ AONO/PR/MINMAP/DR-LT/CRPM/2016 DU 28/07/2016 POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE DE TOURISME DE TYPE STATION WAGON 4X4 CLIMATISE A LA MISSION DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ARTISANALE MARITIME (MIDEPECAM).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU LITTORAL, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012 /075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'ARMP ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0175/CAB/PR du 02 avril 2015 nommant Monsieur SAIDOU HAMASSEO comme Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral ;

Vu la Décision N°0015/D/MINMAP/SG/DAJ du 25 Février 2013 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Budget d'Investissement Public, Exercice 2016 ;

Vu l'Appel d'Offres N°027/ AONO/PR/ MINMAP/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/2016 du 08/06/2016 pour l'acquisition d'un véhicule de tourisme de type station wagon 4x4 climatisé à la Mission de Développement de la Pêche (MIDEPECAM) ;

Vu le Procès-Verbal de la session N°062 du 16 Août 2016 de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Littoral, relatif à ladite attribution ;

Vu la lettre N°329/127/L/CRPM/LT du 18 Août 2016 du Président de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Littoral.

### DECIDE :

**Article 1 : Est déclaré infructueux**, l'Appel d'Offres N°030/027B/ AONO/PR/ MINMAP/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/2016 du 28/07/2016 pour l'acquisition d'un véhicule de tourisme de type station wagon 4x4 climatisé à la Mission de Développement de la Pêche Maritime Artisanale (MIDEPECAM), aucune entreprise n'ayant soumissionnée.

*DOUALA le 24 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**SAÏDOU HAMASSEO**

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 73/A0NO/CUD/CIPM/2016 DU 04 AOUT 2016 RELATIF A L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES PICK-UP DOUBLE CABINE POUR LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA ADDITIF N° 01**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria — Hôtel de Ville à Bonanjo BP 43 Douala, Tél.: (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **01 SEPTEMBRE 2016 à 12 heures** précises, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 73/A0NO/CU D/CIPM/2016 DU 04 AOÛT 2016 RELATIF A L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES PICK-UP 4 x 4 DOUBLE CABINE POUR LA DIRECTION DE LA REGELEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

### Lire plutot

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria — Hôtel de Ville à Bonanjo BP 43 Douala, Tél.: (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **08 SEPTEMBRE 2016 à 12 heures** précises, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 73/A0NO/CU D/CIPM/2016 DU 04 AOÛT 2016 RELATIF A L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES PICK-UP 4 x 4 DOUBLE CABINE POUR LA DIRECTION DE LA REGELEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **01 Septembre 2016 a 13 heures, heure** locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, et avant une parfaite connaissance des offres.

**2 Ouverture des Plis****Lire plutot**

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **08 Septembre 2016 a 13 heures, heure** locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, et avant une parfaite connaissance des offres.

*DOUALA le 29 Aout 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT*

*NTONE NTONE DR. Fritz*

# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**ADDITIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°18 /A0NO/CIPM/CAD5 /DU POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS, ET CONSTRUCTION DU BUREAU DE LA DIRECTRICE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE LA CITE-SICARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais devra parvenir au secrétariat de la Mairie de Douala 5 au plus tard le 30 AOÛT 2016 à 12 heures et devra porter la mention: <b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 18 JAONO/CIPM/CAD5/ 2016 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS, ET CONSTRUCTION DU BUREAU DE LA DIRECTRICE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE LA CITE-SIC, ARRONDISSEMENT DE DOUALA V. DEPARTEMENT DU WOURI ; Lot 1 et Lot 2</b></p> <p style="text-align: center;"><b>A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais devra parvenir au secrétariat de la Mairie de Douala 5 au plus tard le <b>05 SEPTEMBRE 2016 à 12 heures</b> et devra porter la mention: <b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 18 JAONO/CIPM/CAD5/ 2016 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS, ET CONSTRUCTION DU BUREAU DE LA DIRECTRICE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE LA CITE-SIC, ARRONDISSEMENT DE DOUALA V. DEPARTEMENT DU WOURI ; Lot 1 et Lot 2</b></p> <p><b>A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT</b></p>
<b>2</b>	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le <b>30 AOÛT 2016 à 13 heures, heure locale</b>, par la Commission de Passation Interne des Marchés Publics de la Commune de Douala 5 dans la salle de délibérations de la Commune de Douala 5 située au troisième étage de l'immeuble siège.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p> <p>La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.</p> <p>Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.</p>

**2 Ouverture des Plis****Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **05 SETEMBRE 2016 à 13 heures** , **heure locale**, par la Commission de Passation Interne des Marchés Publics de la Commune de Douala 5 dans la salle de délibérations de la Commune de Douala 5 située au troisième étage de l'immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

*DOUALA le 26 Aout 2016*

*Le MAIRE*

***EBANDA Gustave***

**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant  
ou  
Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**